RAPPORT D'ACTIVIÉS



2



2 rue Georges Ducroq 57070 METZ 03.87.74.22.20 contact@etaphabitat.fr www.etaphabitat.fr

SOMMAIRE

OMMAIRE 2
OGEMENT ACCOMPAGNE
ilan quantitatif4
ilan qualitatif17
I.LA CONCERTATION ET LA PARTICIPATION DES JEUNES 19
II.OUVERTURE A TOUS ET BRASSAGE DES POPULATIONS 24
III.ACCES AUX DROITS ET A LA CITOYENNETE 36
IV.VALORISATION DU POTENTIEL DES JEUNES 42
V.ACCES AU LOGEMENT43
VI.INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE 46
VII.EXTENSION DE L'OFFRE DE LOGEMENT EN AMONT ET EN AVAL DU LOGEMENT ACCOMPAGNE



BILAN QUANTITATIF

BILAN QUANTITATIF DES RESIDANTS FJT 2023

Taux d'occupation

	EPDR	SAULES	TARDILLON	FJT
Capacité en lits	192	117	30	339
Nombre de lits conventionnés ASE	0	0	0	0
Nombre de lits conventionnés ALT	0	0	0	0
Nombre de lits conventionnés PJJ	0	0	0	0
Nombre de lits conventionnés AUTRE	4	0	0	0
Nombre annuel de jours d'ouverture	365	365	365	365
Nombre de nuitées réalisées	64403	37587	10434	112424
Taux d'occupation*	92.15%	88,26%	95.55	91,99%

^{*} base de calcul : le nombre de lits

Evolution du taux d'occupation des trois résidences :

EN %	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
EPDR	68	58	66	77	79	81	86	89	90	92	86	85	80	92
Saules	62	84	92	94	82	87	92	94	92	90	88	90	87	88
Tardillon	47	94	97	92	68	68	87	94	94	90	92	94	88	96
FJT	67	70	72	80	79	82	88	91	91	91	87	88	83	92

^{*}base de calcul : le nombre de logements

Les taux d'occupation ont augmenté en 2023, alors que les taux étaient faibles en début d'année, en décembre 2023 ils sont bien plus élevés que la moyenne indiquée. Cela indique une bonne progression des taux.

Effectif 2023		EPD	R	9	SAU	LES	Т	ARDI	LLON	Т	OTAL	. FJT
	Н	F	TOTAL	Н	F	TOTAL	н	F	TOTAL	Н	F	TOTAL
Effectif présent au 01/2023	129	51	180	77	33	110	26	5	31	232	89	321
Effectif* sur l'année 2023	277	127	404	139	67	206	32	5	37	448	199	647
Nombre d'entrées au cours de l'année	147	76	223	62	35	97	6	0	6	215	111	326
Nombre de sorties au cours de l'année	141	83	224	53	42	95	6	1	7	200	126	326

L'effectif a augmenté d'une manière significative, (89 personnes) à mettre en corrélation avec l'augmentation des taux d'occupation.

TYPOLOGIE DU PUBLIC

1. Effectif

L'effectif de l'année 2023 est de 647.

		EP	DR	SAULES			Т	ARD:	ILLON			FJT	
	Н	F	%	Н	F	%	Н	F	%	Н	F	TOTAL	%
Mineurs	60	21	20.05%	0	0	0.00%	2	0	5.41%	62	21	83	12.83%
18-25 ans	153	63	53.47%	89	42	63.59%	9	2	29.73%	251	107	358	55.33%
26 et plus	64	43	26.49%	50	25	36.41%	21	3	64.86%	135	71	206	31.84%
TOTAL	277	127	100.00%	139	67	100.00%	32	5	100%	448	199	647	100%

Pas de variation significative au niveau des pourcentages.

2. Statut socioprofessionnel

		EPE	OR .		SAL	ILES	٦	ΓAR	RDILLON			TOTAL F	JT
	н	F	%	Н	F	%	Н	F	%	Н	F	TOTAL	%
Activité salariée CDI	54	16	17.33%	35	7	20.39%	3	0	8.11%	92	23	115	17.77%
Activité salariée CDD - Intérimaires	38	16	13.37%	19	10	14.08%	4	3	18.92%	61	29	90	13.91%
Formation en alternance	29	9	9.41%	10	3	6.31%	2	0	5.41%	41	12	53	8.19%
Stage professionnel	16	12	6.93%	8	3	5.34%	1	0	2.70%	25	15	40	6.18%
Apprentissage	59	16	18.56%	20	12	15.53%	2	1	8.11%	81	29	110	17.00%
Recherche d'emploi	26	10	8.91%	5	4	4.37%	2	0	5.41%	33	14	47	7.26%
Etudiants	30	33	15.56%	38	27	31.55%	3	0	8.11%	71	60	131	20.25%
Lycéens	9	4	3.22%	1	1	0.97%	0	0	0.00	10	5	15	2.32%
Autres situations *	16	11	6.68%	3	0	1.46%	15	1	43.24%	34	12	46	7.11%
TOTAL	277	127	100%	139	67	100.00%	32	5	100.00%	448	199	647	100.00%

Comme l'année dernière le taux de résidants salariés est en augmentation de 2.5 pour cette année. Les résidants en formation salariée représentent 31 % de nos effectifs. Les salariés représentent quasiment 32 %. Nous sommes bien dans les missions d'un FJT.

3. Publics spécifiques

	EPDR - O			9	SAUL	_ES	TA	RDI	LLON		F	₹JT	
	Н	F	%	Н	F	%	Н	F	%	Н	F	Т	%
Familles monoparentales	0	9	7.03	0	0	0	0	0	0	0	9	9	5.14
Jeunes issus de l'ASE en CJM	28	10	29.69	2	0	6.90	0	0	0	30	10	40	22.86
Mineurs non accompagnés	11	0	8.59	0	0	0	0	0	0	11	0	11	6.29
Jeunes porteurs de handicap	14	6	15.63	1	0	3.45	5	0	27.78	20	6	26	14.86
Autres publics atypiques (+30 ans, résidants sous contrôle judiciaire, jeunes migrants)	12	8	15.63	0	0	0	10	1	61.11	22	9	31	17.71
Autre situation	23	7	23.44	22	4	89.66	2	0	11.11	47	11	58	33.14
Total général	88	40	100	25	4	100	17	1	100	130	45	175	100

Le dispositif FMP (Famille Monoparentales) continue à se développer. Il y a une augmentation importante de l'accueil du public porteur de handicap (11 %) ceci est dû à la création d'un dispositif d'accueil de personnes en situation de handicap en lien avec la direction départementale du travail afin de favoriser l'insertion socio-professionnelle et du logement de ce public (projet DAVEA)

4. Niveau scolaire

		EPD	R	:	SAUL	.ES	TA	RDII	LON		F	•JT	
	Н	F	%	Н	F	%	H	F	%	Н	F	Т	%
Niveau 5 ^{ème} -	21	8	7.18	7	3	4.85	0	0	0	28	11	39	6.03
Niveau ou diplôme BEPC	12	4	3.96	1	0	0.49	4	1	13.51	17	5	22	3.40
Niveau ou diplôme BEP /CAP	76	18	23.27	29	10	18.93	5	2	18.92	110	30	140	21.64
Niveau ou diplôme BAC PRO	52	29	20.05	25	5	14.56	9	1	27.03	86	35	121	18.70
Niveau ou diplôme BAC + 2	25	12	9.16	16	4	9.71	1	0	2.70	42	16	58	8.96
Niveau ou diplôme BAC + 3 et +	50	43	23.02	52	38	43.69	7	1	21.62	109	82	191	29.52
Autres situations	41	13	13.37	9	7	7.77	6	0	16.22	56	20	76	11.75
TOTAL	277	127	100	139	67	100	32	5	100	448	199	647	100

5. Ressources mensuelles

	I	EPDR		S	AUL	ES	TA	(RD	LLON			FJT	
	Н	F	%	Н	F	%	Н	F	%	н	F	TOTAL	%
0 – 250 €	38	20	14.36	9	3	5.83	0	0	0	47	23	70	10.82
251 - 450 €	20	8	6.93	7	1	3.88	2	0	5.41	29	9	38	5.87
451 - 610 €	28	17	11.14	4	9	6.31	1	0	2.70	33	26	59	9.12
611 - 765 €	16	17	8.17	22	8	14.56	5	0	13.51	43	25	68	10.51
766 - 915 €	42	8	12.38	20	7	13.11	14	0	37.84	76	15	91	14.06
916 -1 065 €	34	16	12.38	12	16	13.59	5	3	21.62	51	35	86	13.29
+ 1 065 €	99	41	34.65	65	23	42.72	5	2	18.92	169	66	235	36.32
TOTAL	277	127	100	139	67	100	32	5	100	448	199	647	100

50 % de nos jeunes ont un revenu inférieur à 1000 €. 63.68 % des jeunes ont un revenu mensuel inférieur à 1065 €

6. Origine géographique

		EPDF	2		SAU	ILES	T	ARD	ILLON			FJT	
	Н	F	%	Н	F	%	Н	F	%	Н	F	TOTAL	%
Commune d'implantation du FJT	26	17	10.64	21	2	11.17	2	2	10.81	49	21	70	10.82
Agglomération	13	3	3.96	3	1	1.94	8	1	24.32	24	5	29	4.48
Département 57	48	23	17.57	27	14	19.90	10	0	27.03	85	37	122	18.86
Région	42	26	16.83	8	11	9.22	2	0	5.41	52	37	89	13.76
Hors région	65	19	20.79	18	6	11.65	7	0	18.92	90	25	115	17.77
U E	12	7	4.70	11	8	9.22	0	1	2.70	23	16	39	6.03
Hors U E	71	32	25.50	51	25	36.89	3	1	10.81	125	58	193	28.28
TOTAL	277	127	100	139	67	100	32	5	100	448	199	647	100

7. Parcours résidantiel

		EPD	R	S	AUL	.ES	TA	RD]	ILLON		F	TU	
	Н	F	%	Н	F	%	Н	F	%	Н	F	Т	%
Hébergement / parents	69	42	27.48	39	25	31.07	10	0	27.03	118	67	185	28.59
Hébergement / tiers	38	17	13.61	15	11	12.62	2	0	5.41	55	28	83	12.83
Hébergement précaire urgence	33	12	11.14	4	0	1.94	1	0	2.70	38	12	50	7.73
Logement autonome	19	23	10.40	26	13	18.93	3	1	10.81	48	27	85	13.14
FJT	48	8	13.86	29	4	16.02	4	3	18.92	81	15	96	14.84
Autres situations	70	25	23.51	26	14	19.42	12	1	35.14	108	40	148	22.87
TOTAL	277	127	100	139	67	100	32	5	100	448	199	647	100

8. Motivation choix du logement FJT

	EPDR			S	AUL	.ES	TA	RD]	LLON		F	TC	
	Н	F	%	Н	F	%	Н	F	%	Н	F	Т	%
Facilité des formalités	37	14	12.62	48	16	31.07	6	3	24.32	91	33	124	19.17
Présence d'autres jeunes	22	13	8.66	17	20	17.96	0	1	2.70	39	34	73	11.28
Coût peu élevé	34	16	12.38	27	11	18.45	13	1	37.84	74	28	102	15.77
Placement ASE et autres	81	35	28.71	3	1	1.94	9	0	24.32	93	36	129	19.94
Sans autre solution	68	29	24.01	28	11	18.93	0	0	0	96	40	136	21.02
Autre	34	20	13.37	16	8	11.65	4	0	10.81	54	28	82	12.67
Non renseigné	1	0	0.25	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0.15
TOTAL	277	127	100	139	67	100	32	5	100	448	199	647	100

Le pourcentage le plus important est toujours celui des personnes sans autres solutions de logement. Ce qui correspond à notre mission d'accueil temporaire.

9. Motivation à l'entrée

		EPDF	l .		SAUL	ES	TA	RD:	ILLON		T	OTAL FJT	
	Н	F	%	Н	F	%	Н	F	%	Н	F	TOTAL	%
Rapprochement professionnel	95	40	33.42	59	28	42.23	11	1	32.43	165	69	234	36.17
Rapprochement du lieu d'étude	42	28	17.33	27	23	24.27	2	0	5.41	71	51	122	18.86
Urgence (rupture familiale)	41	21	15.35	12	5	8.25	2	0	5.41	55	26	81	12.52
Recherche d'indépendance	16	9	6.19	14	3	8.25	5	1	16.22	35	13	48	7.42
Mesure éducative	43	8	12.62	4	1	2.43	0	0	0	47	9	56	8.66
Attente d'un Logement	11	9	4.95	14	1	7.28	2	0	5.41	27	10	37	5.72
Autres situations	29	12	10.15	9	6	7.28	10	3	35.14	48	21	69	10.66
Non renseigné	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	277	127	100	139	67	100	32	5	100	448	199	647	100

La raison dominante de l'arrivée en FJT est le rapprochement professionnel.

10. Durée du séjour

Les sorties de l'année sont au nombre 326.

		EPDR			SAULES 1		TARDILLON		TOTAL FJT				
	Н	F	%	Н	F	%	Н	F	%	Н	F	TOTAL	%
Moins d'1 semaine	7	8	6.70	0	0	0	0	0	0	7	8	15	4.60
1 semaine à 1 mois	23	19	18.75	6	4	10.53	0	0	0	29	23	52	15.95
+1 mois et moins de 3	23	9	14.29	3	9	12.63	0	0	0	26	18	44	13.50
+3 mois et moins de 6	24	16	17.86	8	7	15.79	1	0	14.29	33	23	56	17.18
+ 6 mois et moins d'1 an	29	22	22.77	10	9	20.00	1	0	14.29	40	31	71	21.78
+ d'1 an	35	9	19.64	26	13	41.05	4	1	71.43	65	23	88	26.99
TOTAL	141	83	100	53	42	100	6	1	100	200	126	326	100

Les temps de séjours sont majoritairement situés entre 1 mois et 1 an ce qui correspond à plus de 52 % de nos résidants.

11.Accompagnement individuel

Accompagnement	Hommes	Femmes	TOTAL	%
individuel	191	83	274	42 %

L'accompagnement individuel comprend tous les accompagnements liés à la santé physique et mentale, recherche et l'accès au logement autonome, FSL, travail sur le budget, l'employabilité, la recherche d'emploi, soutien à la formation. Cette liste est non exhaustive. Ce pourcentage ne comprend pas l'accompagnement dans l'entrée dans le logement (APL, Visale...) dont tous les résidants bénéficient.

12. Motivation à la sortie

		EPD	R	9	SAULES		TARDILLON			TO	TAL FJT	•	
	Н	F	%	Н	F	%	Н	F	%	Н	F	TOTAL	%
Fin de contrat (travail, formation, stage)	37	33	31.25	6	8	14.74	0	0	0	43	41	84	25.77
Nouveau lieu de stage, travail	19	7	11.61	19	14	34.74	2	0	28.57	40	21	61	18.75
Fin de prise en charge d'une institution	8	3	4.91	0	1	1.05	0	0	0	8	4	12	3.68
Retour chez les parents	1	5	2.68	2	3	5.26	0	0	0	3	8	11	3.37
Changement de situation familiale	0	1	0.45	3	0	3.16	0	0	0	3	1	4	1.23
Logement autonome	27	20	20.98	15	9	25.26	2	1	42.86	44	30	74	22.70
Non-respect des règles de collectivité	4	1	2.23	1	0	1.05	0	0	0	5	1	6	1.84
Fin du contrat de séjour	3	0	1.34	1	0	1.05	0	0	0	4	0	4	1.23
Manque de ressources	11	2	5.80	1	0	1.05	0	0	0	12	2	14	4.29
Insatisfaction	2	4	2.68	0	1	1.05	0	0	0	2	5	7	2.15
Autres situations	23	7	13.39	2	6	8.42	2	0	28.57	27	13	40	12.27
Non renseigné	6	0	2.68	3	0	3.16	0	0	0	9	0	9	2.76
TOTAL	141	83	100	53	45	100	6	1	100	200	126	326	100

13. Situation à la sortie

	EPDR			SAULES			T	ARDIL	LON	FJT			
	Н	F	%	Н	F	%	Н	F	%	Н	F	TOTAL	%
Hébergement /parents	26	21	20.98	9	9	18.95	0	0	0	35	30	65	19.94
Hébergement /tiers	11	9	8.93	8	8	16.84	0	0	0	19	17	36	11.04
Logement autonome	47	35	36.61	29	19	50.53	4	1	71.43	80	55	135	41.41
Autre FJT	8	1	4.02	1	1	2.11	1	0	14.29	10	2	12	3.68
Autres structures	26	11	16.52	3	3	6.32	1	0	14.29	30	14	44	13.50
Sans solution	17	5	9.82	2	2	4.21	0	0	0	19	7	26	7.98
Non renseigné	6	1	3.13	1	0	1.05	0	0	0	7	1	8	2.45
TOTAL	141	83	100	53	42	100	6	1	100	200	126	326	100

Il y a une augmentation du nombre de jeunes qui ont trouvé un logement autonome (41.41 %).

14.Indicateurs CNAF

Public accueilli	Proportion accueillie
Public cible :	
Jeunes actifs de 16 à 25 ans, exerçant une activité salariée, en apprentissage, en formation professionnelle ou en stage (hors étudiants), en recherche d'emploi.	66.94 %
Autres publics :	
Jeunes âgés de 26 à 30 ans ;	24.04.0/
Jeunes étudiants non-salariés ; Jeunes de moins de 16 ans en apprentissage.	31.84 %
Publics accueillis dans le cadre d'un conventionnement avec un tiers :	
Jeunes pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance, jeunes suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse (Pjj) ou tout autre organisme tiers.	
	1.24 %

15.Caractéristiques de l'offre de logement

Caractéristiques de l'offre de logement	Superficie en M ²	Nombre
Chambre avec sanitaire et balcon EPDR	14,5	73
Chambre avec sanitaire EPDR	14,5	7
Chambre avec sanitaire EPDR	12,5	92
Logements Familles Monoparentales avec 4 cuisines/salons en partie communes	32.5	8
Chambre avec sanitaire LES SAULES	12,5	61
Studio PMR LES SAULES	27,75	2
T1 LES SAULES	15,5	41
T2 LES SAULES	21	6
Chambre avec sanitaire TARDILLON	11	1
T1 TARDILLON	17	13
T2 TARDILLON	22	14
T2 TARDILLON	55	1

BILAN QUALITATIF

L'ambition de notre association est de créer toutes les conditions favorables permettant aux jeunes de réussir leur projet pour l'avenir. Etap'HABITAT s'inscrit durablement comme un acteur influent de l'Économie Sociale et Solidaire, spécialisée dans le Logement Accompagné et la jeunesse.

Le logement constitue la base de notre intervention auprès des jeunes en mobilité à leur entrée dans la vie active.

Il représente à la fois un support de l'accompagnement et un cadre qui favorise, par la proximité quotidienne jeunes/équipes, la prise en compte de l'ensemble des besoins et des difficultés.

Nous proposons des logements meublés et équipés, ainsi que des espaces collectifs et des prestations. La location suppose le versement d'une redevance et la signature d'un contrat de séjour. Elle ouvre droit, sous conditions, aux aides personnalisées au logement.

Le logement est accompagné d'actions spécifiques en direction des résidantsafin de favoriser leur accès aux droits, aux soins, à la citoyenneté et à leur insertionsociale. Ainsi l'accompagnement socio-éducatif complète les accueils au sein de tous nos types de logements ; il est la pierre angulaire de notre engagement collectif, qui vise à développer et renforcer l'autonomie des jeunes à un moment de leur parcours marqué, pour un grand nombre, par la précarité et les difficultés économiques.

La force de notre offre de logement est de ne pas être conçue comme du logement par défaut. Nous avons fait de la diversité un de nos principaux atouts puisqu'elle permet d'accueillir toutes sortes de personnes, jeunes apprentis, travailleurs précaires, migrants, personnes en souffrance psychique....

Dans un contexte d'extension des précarités et de difficultés d'accès au logement, de budgets publics resserrés, il nous a fallu inventer un modèle économique afin de pouvoir, jour après jour, continuer à poursuivre nos buts et remplir nos missions (Articles 3 et 4 de nos statuts) qui sont de lutter contre toute forme d'exclusion et de répondre aux besoins en logement et en insertion des jeunes.

Nous n'avons de cesse de tirer un trait d'union entre tous les acteurs qui détiennent une partie des solutions pour nos résidants en termes de santé, d'éducation, d'emploi, de loisir, de logement. Nous revendiquons être des faiseurs de réseau, des facilitateurs. Etap'HABITAT est et doit rester une passerelle vers le droit commun.

Pour remplir notre rôle de logement temporaire, diverses fonctions sont gérées par nos propres équipes :

- **Une gestion patrimoniale** pour l'entretien et le bon fonctionnement de nos équipements et de nos services
- ♣ Une gestion locative pour accueillir et accompagner les résidants dans leur logement (état des lieux, demande d'APL et des aides diverses, recouvrement des loyers, ...)
- ♣ Une gestion sociale forte que nous intensifions d'année en année afin de pouvoir toujours mieux répondre aux problématiques diverses de nos résidants divers : suivis individuels et temps collectifs demandent une présence humaine renforcée et polyvalente
- ♣ Une gestion économique imposant de rechercher un équilibre viable entre des exigences d'efficacité économique, de pertinence sociale et d'implication de ses parties prenantes.

Depuis la création de l'association en 1961, les mutations sociales liées aux évolutions des marchés de l'emploi et du logement ont bouleversé les parcours qui sont désormais plus longs et plus chaotiques

I. La concertation et la participation des jeunes

1. Promeneurs de Net

Nombre de publications sur les réseaux sociaux en fonction du thème de l'information diffusée :

Emploi et Formation	102
Santé	13
Culture	47
Accès aux droits et citoyenneté	44
Total	206





Ces informations ont été diffusées sur Facebook et sur nos différents groupes What'sApp, dont :

Groupes What's App										
Résidants Pilâtre	Résidants Les Saules	Logements Partagés	J'appart	Tardillon	Résidants Béthanie	Résidants Sainte Famille				
104 membres	108 membres	37 membres	12 membres	18 membres	17 Membres	14 membres				







Les groupes nommés « Logements Partagés », « J'appart », « Résidants Béthanie », et « Résidants Sainte Famille » Foyers de Jeunes Travailleurs Pilâtre de Rozier, Saules et Tardillon. Le compte Facebook Promeneur du Net regroupe des résidants des FJT sont constitués des personnes accompagnées par Etap'HABITAT en dehors du cadre des Etap'HABITAT, et des personnes issues de nos différents dispositifs d'accompagnement hors FJT. Ainsi, tous les internautes en lien avec le Promeneur du Net sont connus des services d'Etap'HABITAT.

Nombre d'interactions en discussion privée avec un jeune en fonction de son origine :

Résidence Pilâtre de Rozier	Résidence Les Saules	Logements Partagés (Extérieur FJT)	Résidence étudiante Béthanie / Sainte Famille	Dispositif Etap' Vers I'Emploi ¹	Anciens Résidants / Espace Numérique	Total
122	7	59	15	18	77	298

On observe que 43% des interactions sur les réseaux sociaux avec le Promeneur du Net sont issues des jeunes résidants des FJT Etap'HABITAT, le reste provenant des autres résidences et des personnes accompagnées dans le cadre de nos différents dispositifs d'insertion socioprofessionnelle ou de l'activité de l'Espace Numérique Social et Solidaire. Aucune de ces interactions n'a eu lieu avec des personnes inconnues des services d'Etap'HABITAT.

-

¹ Dispositif d'accompagnement des jeunes de 16 à 30 ans résidants sur le territoire de Metz Métropole,

Les échanges sur Facebook concernent majoritairement les apprenants d'Etap' Vers l'Emploi, pour des demandes liées au dispositif et des sollicitations d'accompagnement pour des thématiques comme l'emploi, le logement, le budget ou la santé.

Depuis le mois de décembre 2022, le Promeneur du Net dédie une heure de son temps de travail de la journée du vendredi matin à la recherche d'informations pouvant menerà une publication sur les groupes What's App et à la réponse aux sollicitations moins urgentes des jeunes pour lesquels il n'a pas eu le temps de fournir un retour adapté pendant le reste de la semaine. La durée de ce temps de travail est adaptée en fonction du nombre de sollicitations et d'informations pertinentes trouvées sur les réseaux sociaux.

Au-delà de ce moment purement dédié à l'activité Promeneur du Net, le temps de présence éducative sur le net n'est pas fixe et constitue une donnée difficilement quantifiable en raison de la variabilité du nombre de sollicitations et des missions du PDN.

Les personnes accompagnées par le Promeneur du Net ont également la possibilité de bénéficier de la libre utilisation de postes informatiques au sein de l'Espace Numérique Social et Solidaire d'Etap'HABITAT. L'objectif principal de ce lieu est de permettre l'accès inconditionnel à des outils du numérique et une connexion internet dans un cadre convivial, avec toutes les ressources nécessaires (humain grâce à l'accompagnement du Promeneur du Net et matériels) pour y réaliser toute formalité administrative en ligne, s'initier à toute pratique liée au numérique (création d'une adresse e-mail, scan et impression, gestion des identifiants et mot de passe, etc...) et travailler sur des projets étudiants, professionnels, ou personnels en toute sérénité.

Pour l'année 2023, 276 personnes ont utilisé les ordinateurs de l'Espace Numérique Social et Solidaire pour un total de 3520 visites.

2. Evaluation qualitative

Le médiateur numérique d'Etap'HABITAT représente la fonction de Promeneur du Netau sein de ses structures. Il est accompagné dans ses fonctions par un groupe de travail composé de deux travailleurs sociaux, dont les missions seront de réaliser un soutien technique et organisationnel, recensant les besoins des internautes d'après les interactions créées avec le référent Promeneur du Net. L'équipe propose ainsi desactions pertinentes et vise à établir un lien éducatif avec les jeunes.

Réseaux sociaux utilisés dans le cadre de Promeneur du Net :

- What's App: Mise en place depuis le premier confinement, l'utilisation de cette application au sein d'Etap'HABITAT a permis d'établir une

communication simple et rapide avec les jeunes pour leur permettre d'accéder à toutes les informations concernant la situation sanitaire et la vie quotidienne des résidences Etap'HABITAT. Suite à cette première expérience concluante, nous avons continué d'utiliser What's App comme canal de communication principal auprès de nos résidants pour les informer et les sensibiliser collectivement sur

des thématiques liées à l'emploi, la formation, le logement, l'accès aux droits età la citoyenneté, etc... Par ailleurs, la messagerie privée de What's App est également utilisée de façon récurrente par les jeunes pour solliciter l'ensembledes services d'Etap'HABITAT afin d'aborder leurs besoins individuels et de gérer leurs problématiques en toute confidentialité.

- Facebook : Le Promeneur du Net utilise également Facebook. Ce réseau socialest un moyen simple et adapté pour diffuser et partager des informations. Par ailleurs, les acteurs institutionnels du territoire messin sont majoritairement présents sur la plateforme, ce qui facilite l'échange et le relais d'informations. Le contenu publié sur le compte Facebook est à destination de tous les jeunes, résidants au sein d'Etap'HABITAT, ou pas. Les internautes, majoritairement les personnes accompagnées dans le dispositif Etap' Vers l'Emploi, sollicitent également individuellement le Promeneur du Net en toute confidentialité par lebiais de son service de messagerie instantanée Messenger. Néanmoins, Facebook est moins utilisé que What's App par les jeunes accompagnés par Etap'HABITAT.

La nature des échanges entre les jeunes et le Promeneur du Net et de ses publications regroupent majoritairement les thématiques liées à son métier de médiateur numérique au sein du service Formation Emploi Employabilité, c'est-à-dire l'initiation au numérique, l'accès aux droits et à l'insertion professionnelle.

Les sources des informations diffusées par le Promeneur du Net proviennent principalement des canaux de communication (site internet, réseaux sociaux, mailing) de nos partenaires publics (Mission Locale du Pays Messin, Pôle Emploi, Ville de Metz, DDETS, Préfecture de la Moselle, etc...) et de nos partenaires privés (réseau d'entreprises, associations, etc...).

L'équipe Promeneur du Net Etap'HABITAT s'est réuni à plusieurs reprises à l'occasionde temps de travail ayant pour objectif le recensement des besoins des jeunes liés aux différentes interactions sur les réseaux sociaux. Ces observations ont permis de mettreen place plusieurs actions collectives dont une soirée intergénérationnelle dédiée à la présentation de l'intelligence artificielle, plusieurs jobdating en partenariat avec des employeurs, un atelier cinéma animé par Mohamed Belhamar, directeur de casting, et l'intervention d'une conseillère Pôle Emploi concernant l'indemnisation et le principe d'actualisation.

Photos illustrant les différents évènements en lien avec Promeneur du Net :





Atelier - Espace personnel Pôle Emploi





Jobdating - Aftral et Leroy Merlin



Conférence - Intelligence Artificielle

II. Ouverture à tous et brassage des populations

Le brassage vise à faire émerger la tolérance, la convivialité, la solidarité et la citoyenneté.

Etap'HABITAT affirme sa volonté d'accueillir, loger et accompagner **tous** les jeunes. L'association s'inscrit dans le soutien et l'accompagnement des jeunes dans leur parcours d'accès au logement et d'intégration dans la vie active.

Accueillir et loger

ACCUEILLIR: c'est nous positionner comme opérateur de parcours résidantiels des publics éligibles aux types de logements FJT; c'est faire connaître le projet social de la résidence, informer les partenaires et les demandeurs sur les critères d'admission, c'est toujours faire en sorte que la personne soit respectée et qu'une réponse soit apportée à tout demandeur pour motiver la décision favorable d'accueil ou l'impossibilité de le faire; c'est organiser une admission et une entrée personnalisée dans le logement. Un accueil de qualité est gage d'une meilleure installation, de la mise en place d'une relation entre le résidant et l'institution.

Chaque résidant est accueilli par un intervenant socio-éducatif. Ce temps est dédié à accueillir, installer dans la chambre, expliquer le quotidien, remettre le règlement du FJT, le contrat de séjour, répondre aux questions...

Un entretien a lieu dans les 48h pour aborder la situation, les besoins, le projet et prioriser les démarches à entreprendre, ou à faire avec le résidant et ainsi favoriser l'apprentissage qui mènera vers l'autonomie.

Nous avons organisé l'accueil au travers de plusieurs axes :

- La communication et le partenariat,
- L'accueil administratif,
- La commission d'attribution,
- L'installation dans le logement,
- L'entretien d'accueil.

Le FJT a accueilli en 2023, 647 jeunes sur ses trois résidences ayant pour profils principaux :

Résidence Espace Pilâtre de Rozier

- Un homme
- ♣ Originaire d'un pays ne faisant pas parti de l'Union Européenne
- ♣ Agé de 18 à 25 ans
- Apprentis
- ♣ Niveau scolaire : BEP/CAP

Résidence Les Saules

- Un homme
- ♣ Originaire d'un autre pays ne faisant pas parti de l'Union Européenne
- ♣ Agé de 18 à 25 ans
- Etudiant
- ♣ Niveau scolaire : Bac

Résidence Le Tardillon

- Un homme
- Originaire de l'agglomération
- ♣ Agé de plus de 26 ans
- ♣ Niveau scolaire : Bac

La Commission d'Attribution des Logements

La commission d'attribution de logement (CAL) est garante de notre ouverture, du brassage de population au sein de nos établissements et de l'équilibre du peuplement.

La CAL est composée des personnes suivantes :

- Le président de l'association
- La direction
- ♣ Les coordonnateurs de résidence
- ♣ L'assistante de gestion

La CAL favorise la mixité sociale, pilier du projet FJT, pour ainsi avoir au sein de nos établissements des types de public (d'origines sociales et culturelles diverses, dans des situations différentes au regard du niveau d'études et de l'insertion), inscrits dans des projets variés pour leur vie professionnelle.

Elle est chargée d'examiner leurs dossiers de candidature. Les candidatures proviennent des personnes elles-mêmes, de leurs représentants légaux, des organismes auxquelles elles sont confiées ou orientées, ou du SIAO.

La commission attribue nominativement chaque logement en appréciant chaque dossier conformément aux critères édictés par le CCH et le CASF et avec équité. Suite à la CAL, six réponses différentes sont possibles :

Réponse n° 1 : Avis favorable : le dossier est accepté et la candidature est retenue.

Dans ce cas, une date de signature de contrat de séjour ou de convention d'hébergement individuel est fixée avec Etap'HABITAT et la procédure d'emménagement est lancée.

Réponse n° 2 : Avis favorable sous réserve d'un engagement financier (prise en charge) ou moral (adhésion au projet d'établissement).

Réponse n° 3 : Avis favorable assorti d'une demande de pièces complémentaires : la candidature est acceptée sous condition suspensive car le dossier est incomplet.

Réponse n° 4 : la commission diffère sa décision et renvoie la demande à une date ultérieure.

Réponse n° 5 : Avis défavorable.

Dans ce cas, le dossier initial pourra être complété et faire l'objet d'un réexamen.

Réponse n° 6 : décision de refus : la demande est jugée irrecevable.

Le service Gestion Locative prend contact avec le candidat afin de transmettre la décision de la commission d'attribution dans les 48 heures suivants la commission d'attribution.

La CAL doit être vigilante au respect de la répartition du public en fonction des critères CNAF : Public cible : 65% - Autres publics : 35% - Publics accueillis dans le cadre d'un conventionnement avec un tiers : 15%.

Cela nous permet de travailler continuellement le partenariat avec différent(e)s organismes et structures, qui nous considèrent comme une solution de logement adaptée à différents profils de jeunes de 15 à 30 ans.

Cette nouvelle directive est garante de la mixité des genres, des origines géographiques et des statuts socio-professionnels au sein des FJT.

Pour respecter cette notion d'ouverture à tous et de brassage, nous avons créé et mis en place des nouveaux dispositifs ou de nouvelles offres de logements. Il est important pour Etap'HABITAT d'offrir la possibilité de se loger, à tous et aussi d'offrir de nouvelles formes de logement permettant la sortie du FJT vers le logement autonome.

La procédure d'accueil

La procédure d'accueil est organisée de manière à ce que le jeune puisse s'intégrer et découvrir le fonctionnement de la maison. Cette procédure se déroule en plusieurs temps :

- Signature des documents
- Présentation du règlement
- Etats des lieux et découverte de la chambre,
- Présentation du fonctionnement (procédures buanderie, oubli de clés, réserver un repas, etc.)
- Présentation du service éducatif et de ses services,
- ♣ Remise du livret d'accueil
- Repas d'accueil organisés 3 fois dans l'année pour favoriser la rencontre entre les résidants

Exemples de la procédure d'accueil au niveau du fonctionnement à travers la présentation de la buanderie, de la cuisine collective et de la gestion des chambres.

GESTION DE LA BUANDERIE

Une buanderie est à disposition des résidants. Un protocole est établi et, est signé par le résidant dès son admission. Ensuite, il est accompagné lors de sa première machine à laver pour expliquer toutes les démarches : le système de dosette de lessive, la clé de la buanderie, les différents programmes des machines et l'entretien (nettoyage des filtres).

Le temps consacré pour ces entretiens est de trente minutes.

GESTION DE LA CUISINE COLLECTIVE

Une cuisine collective en accès libre est à disposition des résidants au sein de la résidence EPDR et Les Saules. Une explication claire est alors donnée auxrésidants : fonctionnement des hottes, le nettoyage après utilisation, etc. La cuisine collective est un lieu de partage et de rencontres, il permet de responsabiliser le résidant sur la gestion de son budget, sur l'hygiène. Elle permetle brassage des populations et d'impliquer les résidants dans la vie de l'Association.

GESTION ET ORGANISATION DES CHAMBRES

Dès l'admission du résidant, il signe le règlement de fonctionnement de la résidence. Une sensibilisation sur le savoir habiter est mise en place, elle concerne les règles d'hygiène et de rangement du logement afin de vivre dans un environnement sain, les éco-gestes c'est-à-dire la consommation d'électricité, de l'eau chaude, fermer les fenêtres en hiver, etc.

Une réelle responsabilisation dans le logement est mise en place afin que le résidant acquière les bons réflexes et devienne autonome.

Remarque : cette procédure d'accueil a facilité la mise en place de certaines activités :

- ♣ Deux à trois résidants par jour sont accompagnés pour la réalisation d'une machine à laver. En effet, certains résidants demandent un accompagnement renforcé.
- La cuisine collective est un lieu privilégié pour les activités et les ateliers cuisine dont les thèmes sont :
 - o **Repas petit budget** : De façon régulière
 - o **Repas santé** : De façon régulière
 - o Repas partage et découverte : De façon régulière
 - Repas rencontre : en fonction des arrivées, par groupe de 3 à 5 nouveaux résidants
 - Repas compétition « top chef » : de façon non régulière
 - o Repas salariés/résidants : de façon non régulière

Les ateliers cuisine regroupent environ 6 personnes de 18h30 à 22h00

- ♣ Un accompagnement sur le savoir habiter est mis en place selon les besoins des résidants : l'hygiène, les économies d'énergies, le rangement, le respect du voisinage, etc.).
- ♣ De la sensibilisation chaque semaine concernant les économies et la propreté : veiller à ce que chaque résidant ferme bien ses fenêtres ; veiller à responsabiliser les résidants sur l'hygiène (afin d'éviter les cafard)

Les espaces communs ouverts à tous

Etap'HABITAT offre des espaces communs, ouvert à tout public, et ce tous les jours. De nombreuses personnes externes s'y rendent en faisant se côtoyer résidants et clients.

- **Le restaurant :** « Le Cuculotin » est un lieu de partage ouvert à tous : particuliers, clients, résidants et salariés ce qui favorise les rencontres. Il est ouvert du lundi au samedi de 11h45 à 13h15.
- **Le cybercafé :** lieu d'échange, de partage mais aussi d'entraide afin de lutter contre l'illectronisme. Le cybercafé accueille tout type de public, d'âge, de statuts socio-professionnels différents, résidants ou clients.
- ♣ Le bar : lieu qui renforce la notion de brassage du FJT où tous peuvent se rencontrer dans ce lieu convivial et chaleureux. Bon nombre de résidants s'y rendent tous les jours et se mélangent notamment avec les clients de la location de salles. Un système de café solidaire est mis en place par Etap'HABITAT : chacun peut acheter un ticket pour qu'une personne précaire puisse consommer un café gratuitement.

La résidence Tardillon

La résidence Tardillon accueille, en lien avec le Centre Hospitalier de Jury, des patients en alternative à l'hospitalisation, et des jeunes relevant d'un FJT. Ainsi chaque mardi, une permanence est assurée à la résidence, en plus d'un passage quotidien par une intervenante socio-éducative.

Ce temps a pour but de permettre à chacun de s'inscrire dans la vie de la résidence, quel que soient son statut et sa situation. Il a également pour but de favoriser le vivre ensemble et de dépasser les préjugés pour favoriser une forme de solidarité.

Accompagner

Un FJT est à la fois un univers collectif, lieu du « vivre ensemble » mais aussi une addition de problématiques individuelles.

L'accompagnement passe donc à la fois par des actions collectives, mais aussi par un accompagnement adapté aux besoins, ressources, compétences, projets de chaque résidant.

Le but de cet accompagnement est d'amener le résidant vers une insertion socioprofessionnelle et à l'accès au logement autonome. On peut donc distinguer deux accompagnements :

- ♣ Individuel : écouter, informer, orienter, de mettre en lien avec les services sociaux, de santé, de droit commun, du savoir habiter, recherche d'emploi, suivi scolaire, et ainsi de suivre la personne à travers son projet personnalisé.
- ♣ Collectif : avoir un foyer comme lieu de vie, ouvert sur l'extérieur et favorisant des relations entre les résidants et l'environnement. C'est aussi la mise en place d'animations : de citoyenneté, culturelles, de loisirs, etc. Cela permet ainsi de participer à l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble.

Un suivi renforcé est effectué avec les publics spécifiques, par exemple les mineurs, les jeunes porteurs de handicap, les jeunes en grande difficulté, qu'elle soit familiale, professionnelle, sociale...

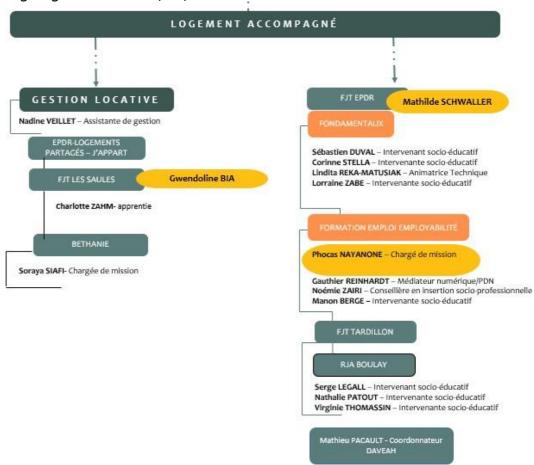
Concrètement, cela signifie un rythme de rencontres plus soutenu, un accompagnement physique si nécessaire (auprès d'un employeur par exemple), une présence rassurante.

Ce suivi renforcé est également mis en place pour les résidants qui traversent une période particulière (perte d'emploi, rupture familiale ou affective, problème médical...).

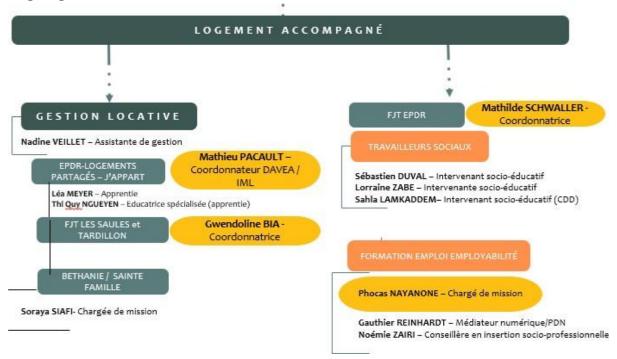
L'équipe éducative travaille autant sur des temps organisés de façon formelle mais le relationnel pendant le quotidien est tout aussi important. C'est toute la force des résidences FJT, lieux de vie qui permettent cet accompagnement et cette sensibilisation non formalisés, au détour d'un couloir, « entre fromage et dessert ». Ces moments favorisent des temps d'échanges où sont abordés des sujets fondamentaux, qu'ils soient personnels ou sociétaux.

Composition des équipes

Organigramme au 31/05/2023 :



Organigramme au 20/12/2023:



Pour rappel, le modèle économique d'Etap'HABITAT est organisé autour de trois types de recettes :

- La redevance logement,
- La restauration
- La location de salles

Les recettes de la restauration et de la location de salles sont destinées à l'amélioration des conditions de logement et de suivi des résidants d'Etap'HABITAT.

Cependant, suite au COVID et la guerre en Ukraine, les recettes du restaurant et de la location de salles ont diminué (changement des habitudes, télétravail, téléformations), et les charges ont augmenté (coûts denrées, fluides, augmentationde la charge salariale, ...).

Cette situation de crise a mis à mal l'équilibre financier de l'Association (-1,132 million € en 2022 et -417 000 € en 2023). Face à cette conjoncture, nous avons dû prendre des mesures de licenciements économiques, d'où la diminution du nombre d'intervenants sociaux qui était financé par notre activité.

Les temps de concertation

Réunion hebdomadaire de l'équipe socio-éducative le jeudi :

Participants : Le coordinateur du SLA et les intervenants socio-éducatifs

Fréquence : les jeudis de 14h à 16h30

Objectifs:

♣ Informer et/ou partager avec l'équipe socio-éducative les spécificités des situations des personnes accueillies et déterminer, en croisant les savoirs et analyses, des pistes de réflexion amenant à trouver des solutions adaptées aux besoins des jeunes résidants

- ♣ Point sur les synthèses menées avec les partenaires
- **4** Bilan des actions collectives
- ♣ Préparation des actions collectives à venir

Commission d'attribution des logements les mercredis

Participants : les coordonnateurs du Service Logement Accompagné, la Direction,

le Président

Fréquence : les mercredis de 10h00 à 12h30

Objectifs:

Présentation des candidatures de jeunes

- ♣ Veille à l'équilibre de peuplement des résidences
- Désignation du référent
- **4** Attribution du logement ou réorientation

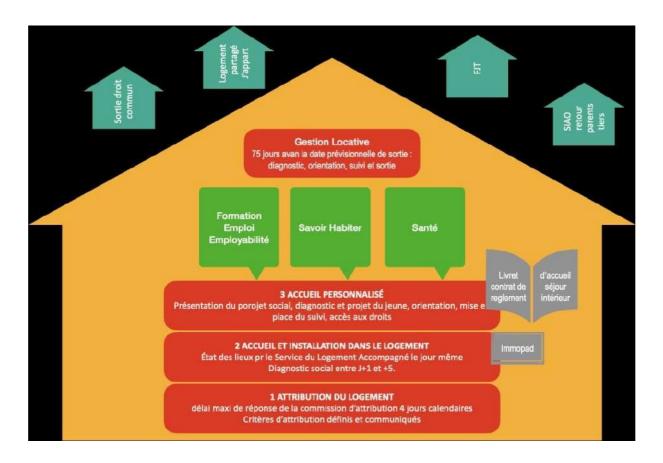
Commission hebdomadaire de gestion des impayés

Participants : l'ensemble du Service Logement Accompagné + Direction Fréquence : 30 minutes pendant la réunion hebdomadaire de l'équipe socioéducative les jeudis.

Objectifs:

- ♣ Point sur les redevances impayées au dernier jour du mois échu
- ♣ Désignation du professionnel chargé de rencontrer le jeune
- ♣ Mise en place de la procédure : Garantie des loyers, courriers recommandés, plan d'apurement...

Le parcours résidentiel :



Poser un premier diagnostic :

Dans un tout premier temps, suite à une courte période d'observation, l'équipe pose un premier diagnostic afin d'établir un bilan rapide de la situation.

Construire un projet personnalisé :

Le premier diagnostic, appuyé du réseau partenarial de la structure, permet de poser les premiers jalons d'un projet individualisé adapté à la problématique de la personne.

Accompagnement dans l'accès aux droits :

Via l'accompagnement personnalisé au quotidien, l'équipe socio-éducative travaille avec le jeune à la conquête de ses droits fondamentaux.

Orienter la personne:

Il s'agira également d'orienter le jeune, de l'aider à trouver un logement autonome, d'envisager avec lui une orientation sur d'autres prises en charge plus adaptées le cas échéant (CHRS, résidences sociales, accueil d'urgence, hôpital, centre de cure, ...)

Faciliter l'insertion sociale et professionnelle du jeune :

Si la distinction des fonctions (socio-éducatives/administratives) au sein du Service Logement Accompagné est nécessaire d'un point de vue organisationnel, la « spécialisation » liée aux compétences, diplômes et/ou expériences de chaque professionnel elles ne conditionnent pas une approche rigide du résidant et de ses problématiques. Chaque membre de l'équipe peut être un repère à un moment donné, dans une situation donnée, pour un jeune qui sera en demande d'une aide urgente ou d'un véritable accompagnement, peu importe que le travail social soit amorcé ou continué par un technicien administratif, un conseiller ou un éducateur.

Actions d'animations

La diversité des activités portées par l'Association sur un même lieu sont des atouts essentiels pour permettre un brassage de population et de centres d'intérêts qui favorisent les partages d'expériences.

Un FJT est à la fois un univers collectif, lieu du « vivre ensemble » mais aussi une addition de problématiques individuelles.

L'accompagnement passe donc à la fois par des actions collectives, mais aussi par un accompagnement adapté aux besoins, ressources, compétences, projets de chaque résidant.

Au sein du FJT il y a eu :

- ♣ 73 animations sur l'année
- ◆ 188 résidants différents
- **4** 421 participations

Animation avec intervenants extérieurs :

- ♣ Intervention de l'association « Un jardin pour demain » pour des ateliers de jardinage.
- ♣ Intervention d'une bénévole pour l'aide aux devoirs
- Ateliers Pole Emploi
- Jobdating Aftral
- ♣ Forum du logement micro trottoir thèmes budget CLAJJ

Les sorties:

- ♣ Tournois de foot au soccer park « FIVE » d'Augny.
- ♣ Randonnées dans les parcs de Metz
- ♣ Sortie musée de la Cour d'Or, Arsenal ballet

Constatant que les résidants sont peu ouverts sur l'extérieur et participent peu à la vie culturelle de la ville de Metz, Etap'HABITAT a eu la volonté de créer des sorties culturelles « surprise » pour leur faire découvrir les lieux culturels du territoire.

Des sorties « surprise » sont proposées aux résidants. Ils s'inscrivent sans savoir où ils iront. Un programme est établi, chaque sortie aborde une forme d'art

différente, du théâtre d'improvisation, en passant par l'art contemporain, ou le ballet.

A l'issu de cette sortie, un temps d'échange a lieu prévu afin de prendre connaissance des ressentis de chacun.

Le programme comprend des activités gratuites et payantes. Une participation financière fixe de 5€ par sortie payante est demandée aux résidants.

Cette action repose sur plusieurs objectifs : Ouverture à tous et brassage de populations, valorisation des potentiels des jeunes et des ressources de l'environnement :

- ♣ Privilégier l'accès à tous à la culture
- ♣ Sensibiliser les résidants à toutes les formes d'arts
- Leur faire découvrir des lieux culturels
- ♣ Permettre une ouverture sur les autres et sur le monde à travers les objets culturels
- ♣ Développer des partenariats avec des acteurs locaux
- **♣** Favoriser la pratique d'activités culturelles et artistiques

Chaque sortie est prévue pour 8 résidants.

Les animations au sein du FJT:

Diverses activités mises en place afin de créer des moments de partage, d'apprentissages dans un esprit de loisir ; toujours dans le but de leur apprendre de nouvelles choses et de gagner en autonomie.

Le travailleur social est chargé d'accompagner le résidant et de lui montrer que nous sommes tous capable d'apprendre de nouvelles choses, tous ensemble, avec bienveillance, un bon esprit d'équipe, de l'entraide, etc.

- → Ateliers jardinage: ils se déroulent au printemps/été, par groupe de 3 à 5 personnes par jour, et durent 3 à 4 heures. Ils apprennent à planter des fleurs, des fruits et des légumes, à prendre soin des espaces verts (retirer les mauvaises herbes, arroser les plantes / les fleurs, tailler les plantes, etc.).
- ♣ Ateliers jeux de société : Les ateliers se déroulent généralement à la cafétéria ou à la salle TV afin de partager un moment convivial et de créer du lien avec et entre les résidants. Les ateliers durent 2 à 3 heures et par groupe de 3 à 6 personnes.
- → Accueil des nouveaux résidants : Des repas d'accueil pour les nouveaux résidants sont mis en place. Certains résidants qu'on surnomme « ambassadeurs » sont volontaires pour acheter / apporter / partager quelque chose qu'ils auront choisi afin de montrer leur bienveillance envers les nouveaux arrivants et leur offrir un accueil chaleureux. Lors des repas d'accueil, le professionnel et les résidants font une décoration de table. Dans la résidence les Saules avec certains résidants surnommés « ambassadeurs » sont volontaires pour organiser la soirée d'accueil (achat, partage, etc.) et ainsi leur offrir un accueil chaleureux.

Auberge espagnole:

L'action Auberge espagnole permet aux nouveaux et aux anciens résidants de se rencontrer afin de mieux vivre leur arrivée mais également leur séjour à la résidence Les Saules. Le principe est de se rencontrer autour d'un repas dont les plats sont ramenés par les résidants. Cette activité débouche sur des instants conviviaux ateliers cuisine tournois de Ping-pong etc.

Cette action se déroule chaque mois sauf L'été

- 7 soirées festives ont été organisées dont : Soirée de Noël, Soirée de Nouvel An, Soirées jeux de société, Soirées « accueil »
- ♣ Divers ateliers : citoyenneté, cuisine, code de la route, projection de film,

La résidence Les Saules est devenue une résidence participative au fil du temps. En lien avec la coordonnatrice, les résidants investissent les lieux communs mais aussi et surtout, en prennent soin. Ils sont attentifs au savoir vivre et savoir être dans ces espaces, ils participent à la vie quotidienne de la résidence (nettoyage de la cuisine collective, gestion du tri et des poubelles). Ils sont au cœur de la vie de la résidence et à l'origine d'animations volontaires (création de bijoux, jeux de société, tournoi de babyfoot, atelier sportif, sorties culturelles...)

Le groupe WhatsApp est très utilisé tant par les résidants que par la coordonnatrice pour informer des animations à venir, proposer des sorties entre résidants ou faire de la prévention sur la gestion des fluides et l'écologie et s'entraider au quotidien. Du covoiturage a d'ailleurs pu se mettre en place grâce au groupe.

Nous avons travaillé au sein de la résidence les saules sur une des thématiques UNAFO « Le cadre de vie est convivial et accueillant ».

L'idée était de créer un endroit accueillant et sécurisé permettant aux résidants de se retrouver pour des moments conviviaux mais aussi un espace de coworking pour sortir de leur chambre. Il était important qu'ils puissent investir la résidence pour qu'elle devienne la leur et qu'il se sente chez eux qu'ils soient dans leur logement, la cuisine ou la salle des résidants.

Des travaux ont été menés pour diviser en deux une salle de plus de 160m². la salle a été équipée d'un vidéo projecteur, de canapés, des tables, et des chaises ainsi qu'un babyfoot.

Les résidants l'investissent pour des moments conviviaux autour de jeux et de films mais également pour préparer leurs examens.

III. Accès aux droits et à la citoyenneté

Le logement est accompagné par des actions spécifiques en direction des résidants afin de favoriser leur accès aux droits, aux soins, à la citoyenneté et à leur insertion sociale. Ainsi l'accompagnement socio-éducatif complète les accueils au sein de tous nos types de logements ; il est la pierre angulaire de notre engagement collectif, qui vise à développer et renforcer l'autonomie des jeunes à un moment de leur parcours marqué, pour un grand nombre, par la précarité et les difficultés économiques.

Responsabiliser les jeunes dans la gestion de leur logement

Le projet d'accompagnement à l'écologie à travers le logement est un projet qui englobe plusieurs actions, individuelles ou collectives. En effet, l'écologie est devenue un axe prioritaire de notre accompagnement à la citoyenneté et du logement accompagné.

L'équipe éducative réalise un tour de l'ensemble des logements de manière trimestrielle, pour distribuer un flyer avec un récapitulatif des bons gestes à adopter, vérifier la bonne utilisation des appareils électriques et sensibiliser de façon individuelle à la bonne utilisation d'un logement et de corriger les mauvaises utilisations constatées et à également renforcé l'action tri sélectif en partenariat avec Metz Métropole qui a fait don de cabas de tri (200) et de flyers.

LE CONCOURS CUBE

L'association s'est inscrite au concours « CUBE ». C'est un concours d'économies d'énergie entre plusieurs établissements et entreprises, organisés par : <u>Institut</u> Français de Performance Energétique des Bâtiments.

Le Concours Usages Bâtiment Efficace (CUBE) est une action d'intérêt général visant à aider les utilisateurs de bâtiments tertiaires ou d'habitations collectifs à diminuer efficacement leurs consommations en agissant sur les leviers de l'usage, un meilleur pilotage et exploitation, en mettant en œuvre une compétition ludique entre les candidats.



Ce challenge vise à diminuer les consommations d'énergie de 10 % sur une année. Nous avons inscrit la résidence Les Saules à ce challenge, et avons organisés plusieurs actions qui ont permis de réduire de 18.14 % la consommation d'énergie de ce bâtiment, et ainsi de gagner la troisième place au concours CUBE sur plus de 300 établissements inscrits en France.

Cette action s'est réalisée sur deux axes :

- Axe 1 : Travaux d'amélioration

Des travaux ont été menés au sein des résidences afin de diminuer la consommation. Des travaux de réhabilitations électriques ont été engagés. A la résidence Les Saules, les espaces communs ont été dotés de détecteur de mouvements pour les éclairages, qui s'allument en fonction de la luminosité extérieure et du passage. Pose systématique de lampes LED, calorifuger les tuyauteries d'eau chaude et chauffage de toutes les résidences en s'appuyant sur les politiques CEE. Pose de têtes thermostatiques sur les radiateurs. Ces travaux vont dans le sens actuel de lutte contre le changement climatique, d'amélioration de la qualité de vie et un soutien financier pour l'Association (compte tenu de la hausse des prix des fluides)

- Axe 2 : sensibilisation des salariés et des résidants

Les travaux entrepris ne suffisent pas pour optimiser les objectifs d'améliorations et de lutte contre le changement climatique sans un bon usage de son logement, l'impact est minime.

C'est pourquoi cet axe de travail « le bon usage du bâtiment, du logement » fait partie intégrante aujourd'hui à Etap'HABITAT, dans toutes ses résidences.

Le challenge CUBE était une des actions réalisées, un support intéressant parmi nos différentes actions.

Un groupe de salariés, représentant chaque service, s'est porté volontaire pour créer ce qu'on appelle : une green team.

La green team a permis de rappeler et de mettre en avant les bons gestes à adopter :

- Débrancher les appareils électriques (chargeur de téléphone, batterie de poportable)
- Eteindre les lumières lorsqu'on quitte une pièce et/ou en journée

- Aérer 15 minutes maximum tous les jours
- Chauffage à 19 degrés
- Signaler les fuites d'eau

La même communication a été réalisée avec les résidants qui s'est accompagnée du Whats'APP interne aux résidences, par voies d'affichage et par un passage individuel dans les logements.

Une Green Team de résidants s'est investi de la mission de diffuser ces informations et à participer à une campagne d'affichage dans les locaux.

Cette prise en charge les a également rendus attentifs aux annonces gouvernementales et de nombreux échanges sont nés autour des consommations de la redevance, d'un loyer, des charges.

Une autre communication a été mise en place, le positionnement national de la résidence du challenge CUBE était diffusé tous les mois sur le What'sApp.

Pour 2024, nous devons continuer ce que nous avons entrepris en mettant l'accent sur des actions collectives et individuelles avec des intervenants extérieurs qui seront plus qualifiés sur le sujet.

4 Accès au numérique

La dématérialisation contribue parfois au renoncement par certains jeunes à faire valoir leurs droits, car les solliciter demande d'avoir accès à un ordinateur, à internet et à une connaissance minimale de la langue (plateformes téléphoniques). Etap'HABITAT et l'association Mixytés œuvrent ensemble par le biais d'une convention pour faciliter l'accès des jeunes au monde numérique.

L'Espace Numérique et Solidaire :

<u>L'espace Numérique de Pilâtre de Rozier</u> est un lieu de brassage et de lutte contre l'illectronisme. Cet espace est ouvert à tous : de tout âge, de tout statut socioprofessionnel, résidant ou client...

Dans le cadre d'un Espace Numérique Social et Solidaire, en présence d'un médiateur numérique qui accompagne les utilisateurs dans le maniement de l'outil informatique et l'accès au droit à travers le numérique en leur donnant accès à du matériel et une connexion internet, au travers de 2 axes principaux :

- **↓** Lutte contre l'illectronisme et l'illettrisme :
 - Familiarisation à l'environnement numérique : accès et utilisation d'un ordinateur, des outils bureautiques, familiarisation avec internet, sensibilisation à la protection des données personnelles

- Utilisation : consultation de son compte bancaire, de façon plus générale tout accès à l'information et à toutes les opérations numériques de la vie courante
- ↓ Lutte contre l'isolement social et soutien à l'insertion socio-professionnelle :
 - Création d'un lieu d'échanges et de rencontres
 - Ateliers d'accompagnement à l'insertion professionnelle (préparation d'entretiens professionnels, rédaction de CV, coaching et développement personnel)

Le médiateur numérique est présent au sein de l'Espace Numérique Social et Solidaire 5 jours par semaine, selon cette organisation :

↓ Lundi: 14h00 - 18h00
↓ Mardi: 14h00 - 18h00
↓ Mercredi: 14h00 - 18h00
↓ Jeudi: 14h00 - 18h00
↓ Vendredi: 14h00 - 18h00

Pour l'année 2023, 276 personnes ont sollicité le médiateur numérique pour accéder aux ordinateurs et à la connexion internet. Le lieu totalise 3520 visites, et la provenance des utilisateurs est répartie entre ces lieux :

Résidence Pilâtre de Rozier	48 %
Logements Partagés	21 %
Externes à Etap'HABITAT	13 %
Etap' Vers l'Emploi	13 %
FJT Les Saules	3 %
Résidence Sainte Famille et Béthanie	2 %

L'ensemble des utilisateurs ont sollicité le médiateur numérique pour différents besoins répertoriés en six catégories distinctes :

- ♣ Besoins liés à l'insertion professionnelle : recherche d'emploi sur internet, rédaction de CV et lettre de motivation, envoi de candidatures par mail, tests numériques etc.
- ♣ Besoins liés à l'accès aux droits et aux démarches administratives : accès à l'espace personnel de Pôle Emploi, CAF, AMELI, ANTS, consulats, applications bancaires, etc.
- ♣ Besoins liés à l'école : rédaction des différents dossiers pour l'obtention des diplômes, recherche de ressources pour l'apprentissage des savoirs, certification PIX, etc.
- → Besoins liés à la maitrise de l'outil : apprentissage de l'utilisation de l'ordinateur ou du smartphone, outils bureautiques, gestion de la boîte mails, protection des données, réseaux sociaux, etc.
- ♣ Présence liée aux ateliers ayant lieu dans l'espace : atelier d'initiation au numérique Etap' Vers l'Emploi, atelier code de la route, atelier citoyenneté, atelier de sensibilisation à l'hygiène et la santé, etc.
- Accès aux ordinateurs à des fins de loisirs et de culture numérique.

Répartition des besoins les plus récurrents par catégorie :

Ateliers	38 %
Démarches administratives	20 %
Insertion professionnelle	16 %
Culture numérique et loisirs	12 %
Ecole	8 %
Maitrise de l'outil	7 %

L'Espace Numérique Social et Solidaire, est ouvert à tous gratuitement, du lundi au vendredi, lors de la présence du médiateur numérique, avec les équipements numériques en libre-accès. L'objectif principal est de permettre l'accès inconditionnel à des outils du numérique et une connexion internet dans un cadre convivial, avec toutes les ressources nécessaires (humains et matériels) pour y réaliser toute formalité administrative en ligne, s'initier à toute pratique liée au numérique (création d'une adresse e-mail, scan et impression, gestion des identifiants et mot de passe, etc.) et travailler sur des projets étudiants, professionnels, ou personnels en toute sérénité.

Accès aux droits

Les résidants sont également accompagnés dans toutes les démarches administratives, en fonction de leur degré d'autonomie, afin de procéder à l'ouverture de leurs droits, mais aussi lutter contre le non-recours et le non usage des droits : « Quand des personnes ne font pas valoir leurs droits, c'est l'exercice de la citoyenneté qui est alors en cause ».

Le non recours aux droits peut être mis en lien avec une méconnaissance des prestations, des règles et procédures difficilement compréhensibles, un barrage linguistique, la dématérialisation qui éloigne de leurs droits les plus en difficulté. Le rôle des intervenants socio-éducatifs est alors d'apporter une explication et une présentation des droits, d'accompagner dans la constitution des dossiers. Ils accompagnent physiquement les résidants auprès des administrations.

En fonction de problématiques constatées, les jeunes ont été accompagné vers l'accès aux avocats spécialisés en droit du travail, droit pénal et droits des étrangers.

Ainsi, afin de soutenir les jeunes, ils ont pu participer à une action avec l'intervention d'une avocate du droit du travail.

Méconnaissance de leurs droits liés au travail et intervention d'un avocat spécialisé.

Accompagnement dans le domaine du droit au travail

En 2023, suite à l'intervention dans nos locaux d'un avocat spécialisé en droit du travail qui a eu lieu le 06 avril 2022, nos résidants ont été accompagnés en lien avec l'avocat concernant les différents aspects du droit liés au travail notamment : Travailler lors des weekends de regroupement CFA et même à la place des cours au CFA et sans avoir de compensation financière, le paiement des matériels cassés au travail et souvent des grandes sommes, la rupture des contrats, démission, licenciement, l'abandon de poste, les problématiques liées à l'indemnisation, la gestion des arrêts de travail, le harcèlement au travail, la sécurité et santé au travail, le non-paiement des heures supplémentaires et normes de salaires, les congés payés et jours de récupération mal calculés, la négociation de salaire, la discrimination (celles exprimées relèvent nettement des aspects liés à l'origine nationale, la religion, etc.) à tort ou à raison, la gestion du paiement des journées d'absences liées aux intempéries, le changement d'employeur, les droits et les devoirs d'un salarié, la laïcité au travail etc., le paiement de taxe de l'OFII par le salarié, le travail non déclaré et la création d'entreprise etc.

Démarches auprès de la préfecture, difficultés rencontrées et accompagnement éducatif et juridique

Comme en 2022, 2023 a de nouveau créé un lot de plusieurs jeunes ayant reçu une décision soit de classement sans suite, un refus de séjour, une OQTF et une IRTF. Cela a perturbé l'employabilité de nos résidants.

Nous avons constaté également des phénomènes qui s'apparentent à la maltraitance administrative, retards anormalement longs de traitement des demandes, les ruptures des droits constatées, les droits trop souvent ignorés, contestés, voire même bafoués, les remises en cause des titres déjà délivrés, les demandes de nationalités refusées, des demandes illégales de la Préfecture concernant les différentes pièces non exigées par l'arrêté ou en contradiction avec les traités internationaux, ont provoqué des souffrances psychologiques incalculables.

Nous avons assisté à un parcours en apprentissage interdit, des contrats ou des promesses d'apprentissages brutalement interrompus, une possibilité d'embauche en CDD et en CDI perdue, l'accès au logement social impossible, un frein à la mobilité sur le territoire et des ruptures financières lorsque les ressources s'interrompent brutalement (demande de remboursements des APL perçues, rupture des droits aux Aides au Retour à l'Emploi, non accès à la garantie jeune, surendettement au niveau des loyers etc).

Ces situations empêchent la sécurisation des parcours, provoquent l'incompréhension des entreprises qui emploient nos jeunes, le stress et le désarroi des jeunes.

Le lien avec la préfecture et le travail avec les avocats spécialisés en droit des étrangers ont permis de débloquer certaines situations.

Accompagnements Individuels et quantification des problèmes de santé:

En matière de santé, le domaine de la santé est un axe d'accompagnement spécifique. On travaille sur les grosses problématiques de santé à travers des actions collectives individuelles. L'accompagnement du résidant est orienté vers l'autonomisation du résidant afin qu'il devienne acteur de son parcours de santé, qu'il soit physique ou psychologique.

Nous constatons une augmentation des troubles psychiques. Les plus fréquents sont les troubles anxieux, dépressifs, les troubles du comportement alimentaire, les addictions, les troubles dus au parcours migratoire.

Pour rappel, la santé mentale fait partie intégrante de la santé : il n'y a pas de santé sans santé mentale. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé « la santé est un état de bien-être physique, mental et social, et ne constitue pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Accès citoyenneté

Au sein des ateliers citoyenneté où les échanges sont riches et variés, nous avons adapté nos interventions en fonction de l'actualité 2023 :

- Un débat autour des assises du travail
 Une semaine d'animation de lutte contre les violences faites aux femmes.
- ♣ Des ateliers de sensibilisation sur l'hygiène de vie à travers la pratique sportive.

IV. Valorisation du potentiel des jeunes

Le comité des résidants

Afin que nos actions soient les plus adaptées aux besoins des résidants, ces derniers peuvent les coconstruire et participer à leur mise en œuvre.

A la résidence Les Saules, un travail de collaboration a permis de créer un comité des résidants. Il accueille régulièrement de nouveaux membres au fur et à mesure des arrivées et départs. Le comité des résidants s'implique dans la vie associative d'Etap'HABITAT.

A la résidence EPDR, il y a deux réunions par an avec la direction pour échanger sur la vie du FJT, les travaux et ou les jeunes peuvent exprimer leurs besoins.

Le marché de Noel solidaire

Des groupes de résidants volontaires ont participé au marché de Noël solidaire à

Etap'HABITAT coorganisé par Etap'HABITAT et Cap Entreprendre. Un stand a été tenus par les résidants d'Etap'HABITAT :

Le stand de Pilâtre : des pâtisseries, des truffes en chocolats et des gâteaux de Noël crées par leurs soins, des macarons, des décorations de table faits parleurs soins.

♣ Le What'sApp des résidants

Nous continuons d'utiliser What's App comme canal de communication principal auprès de nos résidants pour les informer et les sensibiliser collectivement sur des thématiques liées à l'emploi, la formation, le logement, l'accès aux droits et à la citoyenneté, comme :

- ♣ Qu'est-ce que la journée de lutte contre les violences faites aux femmes ?
- ♣ Qu'est-ce que le mouvement MeeToo ?
- ♣ Un quiz sur l'égalité homme/femme.
- ♣ Des chiffres sur les féminicides, sur le harcèlement, les agressions sexuelles...
- ♣ Diffusion de la vidéo de soutien de personnalités féminines française à Mahsa Amini.
- Les numéros utiles.

La messagerie privée de What's App est également utilisée de façon récurrente par les jeunes pour solliciter l'ensemble des services d'Etap'HABITAT afin d'aborderleurs besoins individuels et de gérer leurs problématiques en toute confidentialité.

V. Accès au logement

L'accueil en FJT doit pouvoir constituer une étape dans le parcours résidantiel du jeune, entre décohabitation familiale, mobilité liée à l'emploi ou à des formations, et l'accès au logement autonome

Le FJT s'inscrit dans la politique du logement des jeunes, cruciale dans un contexte où la période de transition entre dépendance familiale et autonomie se prolonge et se complexifie.

Cette inscription se traduit par les partenariats suivants :

Mission locale: les jeunes bénéficiaires du CEJ sont accompagnés par la mission locale dans leur insertion professionnelle. Afin de stabiliser cette insertion professionnelle, Etap'HABITAT permet l'accès au logement à ces jeunes aux revenus précaires, qui peuvent difficilement prétendre à des logements autonomes.

CLAJJ: opérateur privilégié des jeunes à la recherche d'un logement, le CLAJJ oriente les profils adaptés et éligibles au projet FJT. Les demandes sont toujours accompagnées d'un échange sur la situation de la personne entre les professionnels du CLAJJ et du FJT.

Concernant le maintien dans le logement, durant l'année 2023 nous avons augmenté l'accueil de jeunes qui bénéficient de la convention : un toit un emploi.

Pour accentuer l'accès aux droits des jeunes résidants, l'équipe du service logement accompagné oriente ces derniers vers ces professionnels du CLAJJ afin qu'ils aient des informations complètes et adaptées, ainsi, la possibilité de solliciter des professionnels spécialisés.

Nous participations à des actions organisées par le CLAJJ.

Metz Métropole: Nous sollicitons Metz Métropole dans le cadre des aides financières: FSL ACCES ET MAINTIEN, mais également dans le cadre de nos actions sur le tri collectif. Leurs dons de cabas jaunes a permis à l'ensemble de nos résidants d'avoir les moyens de faire le tri.

AIEM, PJJ, Centres Départementaux CD54 – CD57, SIAO, Service militaire Volontaire, CMSEA: Nous travaillons en lien avec ces organismes pour proposer un hébergement en FJT aux jeunes qu'ils suivent ou qu'ils prennent en charge. L'objectif est de considérer la situation du jeune pour adapter son entrée et l'accompagnement qu'il aura une fois admis. C'est pourquoi des immersions peuvent être proposées afin de préparer le jeune à cette nouvelle étape dans son parcours résidantiel.

Université de Lorraine: Nous avons créé une convention pour un logement dit « d'urgence ». L'université prend en charge l'hébergement d'un étudiant sans revenus pour qu'il puisse suivre ses cours. Nous travaillons avec ce dernier son insertion professionnelle afin qu'il signe un contrat étudiant et perçoive un salaire. L'objectif est que l'étudiant puisse être solvable pour signer un contrat de séjour et vivre chez nous en tant que « autonome ».

CMP Paul Langevin: Depuis octobre 2022 nous avons un partenariat avec Mme CALA, infirmière au CMP. Ce partenariat nous permet d'avoir un interlocuteur privilégié pour les résidants qui demandent un suivi. Ce partenariat permet également de ne pas avoir de rendez-vous trop espacés. Nous rencontrons Mme. CALA une fois tous les 2 mois afin de faire un point global sur l'ensemble des situations.

CHS de Jury: Le dispositif ERAH a pour objectif de proposer une solution de logement transitoire pour des personnes présentant des troubles psychiques dont l'état de santé ne nécessite plus une prise en charge hospitalière. L'objectif est de permettre aux patients accueillis de construire un projet de vie autonome. Une équipe de soignant est présente chaque jour afin d'assurer le suivi médical (prise de traitement, prise de rendez-vous en externe) et le lien avec les patients accueillis. Un travailleur social d'ERAH intervient également afin de proposer des actions de resocialisation aux patients par le biais d'activités extérieures. L'équipe ERAH accompagne également les patients aux actes de la vie quotidienne (entretien du logement, courses, ateliers cuisine...) Etap'HABITAT apporte son expertise en termes d'accompagnement social afin de coconstruire les projets individualisés des patients dans le but de trouver une solution de logement adaptée aux patients. Pour ce faire, des entretiens réguliers sont formalisés avec ERAH et les patients afin de suivre la réalisation des projets de chacun d'entre eux. L'objectif final étant l'accès à un logement autonome.

Centre Edison: Il est notre partenaire privilégié pour les résidants souffrant d'addiction. Leur accompagnement permet de soutenir notre accompagnement global, en proposant un accompagnement spécialisé et donc adapté.

CMSEA: Nous avons orienté deux jeunes vers le dispositif TAPAJ des Wads, chantier de travail avec une mission d'accompagnement lié aux addictions.

Mairie de Metz: depuis l'accueil des familles monoparentales, nous travaillons avec la mairie de Metz, plus particulièrement le service de la petite enfance et le pôle éducation pour les inscriptions aux écoles maternelles et élémentaires, ainsi que les crèches.

CFA Charbonneau : l'internat du CFA Charbonneau n'a pas toujours assez de capacité d'accueil pour les élèves. Nous sommes donc un relai pour que l'ensemble des élèves aient une possibilité d'hébergement pour suivre leurs formations.

CFA européen PRIOUX de Bar Le Duc : partenariat mis en place depuis septembre 2022. Il s'agit d'alternants Hongrois qui effectuent leurs apprentissages sur Metz.

CCAS: Suite à l'inflation, nous avons vu nos résidants avoir des situations financières de plus en plus précaires. Nous avons donc observé une augmentation des demandes alimentaires et/ou financières faites au CCAS.

Le FJT s'inscrit dans la politique du logement des jeunes également par la présence de l'association à différents événements tels que : des portes ouvertes, des groupes de travail et temps d'échanges entre tous les acteurs cités ci-dessus.

Nous avons continué l'action « petit-déj pro » qui a été créée il y a plusieurs années par Etap'HABITAT, le but est de réunir les acteurs de la jeunesse dans un environnement convivial et d'échanger ensemble sur les constats et problématiques et d'imaginer des réponses adaptées.

L'inscription d'Etap'HABITAT dans la politique locale se traduit aussi par les mandats suivants :

Organisme	Fonctions	Représentant
AGAP	Administrateur	Severine BRUNO
CLLAJ du bassin d'emploi de Metz Boutique Logement	Administrateur	André FONTAINE
UDES (Union des Employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire)	Déléguée territoriale Lorraine	Véronique BOUR-VERRIER
CPH Metz	Au nom de l'UDES	Véronique BOUR-VERRIER
DIRECCTE Grand Est Qualité de vie au travail	Au nom de l'UDES	Véronique BOUR-VERRIER

Commission de médiation départementale DALO	Membre titulaire	Bernard PANIEL
France Active Lorraine – Comité d'engagement ESS	Mombro	
Comité de Développement Durable (CODEV) Metz Métropole	Membre titulaire Suppléant	André Fontaine Bernard PANIEL
Syndicat employeur (ex CNEA) HEXOPEE	Membre de la commission sociale branche FJT (HLA), membre de la CPNNI, référente territoriale	Véronique BOUR-VERRIER
UNAFO	Administrateur	Bernard PANIEL

L'inscription dans la politique locale de la jeunesse se traduit également par l'Intermédiation Locative réalisée et gérée par Etap'HABITAT. La captation de logements durant 2023 a permis d'augmenter la capacité d'accueil des jeunes non éligibles à un logement du parc social ou privé.

VI. Insertion socio-professionnelle

DAVEA (Accompagnement Vers l'Emploi des Adultes en Difficultés)

Rappel du projet

Le DAVEA a pour objectif principal d'assurer l'accès, le maintien et l'évolution dans l'emploi. Al'instar du "housing first" pratiqué par les acteurs de l'hébergement, le DAVEA place le "Jobing First" au centre de son intervention : insérer d'abord, puis former et soutenir dans le cadre del'activité travail. Sa spécificité réside dans la combinaison, à partir du lieu de vie (en l'occurrence le Foyer de Jeune Travailleur), d'un accompagnement médico-social, afin de lever les freins à l'insertion professionnelle et d'un accompagnement renforcé vers l'emploi, pour les jeunes en difficulté.

Un coordonnateur unique au sein du FJT, est garant de la cohérence du projet du jeune accompagné. C'est lui qui mobilise les différents partenaires intervenants dans la situation dujeune autour des objectifs suivants :

- -Faciliter la construction et la sécurisation du parcours d'accès à l'emploi et sa mise en œuvre.
- -Renforcer l'accès à la formation des jeunes, en mobilisant toutes offres de formation.
- -Mobiliser l'ensemble des intervenants et fluidifier les échanges d'information.
- -Garantir la cohérence dans l'accompagnement.

L'accompagnement prend en compte la reprise de confiance en soi, grâce au soutien de proximité et permet au jeune, une prise de recul par rapport à ses difficultés, afin de pouvoir le remobiliser sur son parcours d'insertion.

Profil des jeunes accueillis

Les jeunes orientés ont de grandes difficultés d'insertion mais nous pouvons mettre en lumière certaines caractéristiques communes à chacun (handicap/manque autonomie et de soutien dans leur démarche ...).

Le manque de soutien concernant les démarches d'insertion des jeunes, prend notamment corps dans la sphère familiale, en raison de difficultés liées à la non-acceptation ou la méconnaissance des problèmes de santé que rencontrent les jeunes (handicap, difficultés psychologiques). Ou par l'absence de famille (parcours migratoire, rupture de lien familial).

La faiblesse du niveau scolaire peut s'expliquer par les difficultés cognitives ou psychologiques que peuvent rencontrer les jeunes (en particulier bénéficiaires d'une RQTH) et également un parcours, parfois jalonné de ruptures qui freinent leur réussite scolaire.

Il en résulte des difficultés à accomplir certaines démarches, telles que des prises de rendez-vous, ou savoir à quel interlocuteur s'adresser, en fonction de la problématique rencontrée par le jeune. Et principalement en ce qui concerne l'insertion professionnelle, dans laquelle les jeunes accompagnés ont peu voire pas d'expérience (comment rechercher un emploi, comment faire un CV, comment se déroule un entretien d'embauche, quelles sont les attentes des employeurs...)

Modalité d'accompagnement

Le dispositif est présenté aux jeunes avant leur admission définitive au FJT. Cela leur permetde connaître les modalités du dispositif et si ce dernier correspond bien à leurs capacités d'autonomie et à leurs projets.

A leur arrivée au FJT, ils sont reçus par le coordonnateur du dispositif afin de faire un état des lieux de leurs expériences (stages, diplômes obtenus...), de leur éventuel projet professionnelet des difficultés qu'ils rencontrent et qui freineraient leur accès à un emploi.

Dès lors des rendez-vous hebdomadaires sont organisés avec les jeunes, afin de pouvoir travailler sur leurs difficultés (soins, administratifs...), et mettre à jour leur situation en termed'emploi (création de CV, inscription Mission Locale...).

Ensuite nous travaillons l'émergence d'un projet professionnel, par le biais de présentation des différents types de métiers et par des stages au sein d'entreprises qui proposent des emplois, afin de découvrir la réalité de ces derniers. L'autodétermination est au cœur de cet accompagnement à l'émergence d'un projet professionnel.

Le coordonnateur est en lien permanent avec le potentiel employeur durant les stages. Un bilan hebdomadaire est réalisé afin d'échanger avec l'entreprise sur les

capacités des jeunes et les attendus du métier.

L'objectif de ces stages étant que le jeune puisse se confronter à la réalité du monde du travail de manière sécurisée, réajuster son projet professionnel si cela s'avère nécessaire ou signer d'un contrat de travail si le stage est probant.

La finalité poursuivie est que le jeune puisse se maintenir dans un emploi pérenne et être accompagné vers un logement autonome.

La mobilisation des partenaires intervenants sur la situation du jeune est un des enjeux majeurs du dispositif, afin de pouvoir accompagner le jeune dans la construction et le maintien de son projet professionnel. C'est l'essence même du travail de coordination mis en place par Etap'HABITAT, facilitant le projet d'insertion professionnel par le biais d'un interlocuteur unique pour le jeune et les partenaires.

Les objectifs de ce travail en partenariat sont de pouvoir lever rapidement les freins administratifs qui pourraient ralentir l'insertion professionnelle des jeunes ; mais également, par le biais de contacts privilégiés et de rencontres physiques, de pouvoir proposer rapidementaux jeunes des offres d'emploi en adéquation avec leurs potentialités et leur projet, avec le soutien du coordonnateur et des différents partenaires.

Soutien de la Fondation de France

Le dispositif a maintenu sa dynamique en 2023, grâce à la subvention allouée par la Fondation de France, qui nous a permis de redéployer 0.5 ETP d'un médiateur numérique afin pouvoir diversifier et d'adapter les modalités d'accompagnement professionnel ou plus globaux pour les jeunes du dispositif.

Nous avons constaté que les jeunes que nous accompagnons, même s'ils sont à l'aise avec un téléphone, rencontrent des difficultés dans leur approche de l'utilisation de l'informatique « utilitaire », nombre de démarche s'effectuant, aujourd'hui, via le numérique.

C'est pourquoi, nous avons proposé des actions collectives, grâce à la location d'une salle équipée en informatique.

Ces actions collectives, à visée d'autonomie, permettent aux jeunes d'être accompagnés dans leur approche de l'outil numérique. Nous avons mis en place plusieurs modules différentes touchant divers domaines du numérique.

Bases du numérique : Création d'une adresse mail, gestion des mots de passe

<u>Accompagnement professionnel :</u> Rédaction de CV, inscription Pôle Emploi, candidatures dématérialisées et suivi de celles-ci.

<u>Accès aux droits</u>: accès à aux différents espaces numériques (impôts, CAF, AMELI, Banque, MDPH) et leur utilisation (consultation, récupération de documents...)

<u>Rendez-vous en ligne :</u> explication, création d'espace et utilisation des plateformes type « Doctolib »

<u>Sécurité</u>: module dédié aux différentes arnaques (type pishing, scam...), lutte contre le harcèlement

Toutes ces actions collectives sont, au besoin, retravaillées en individuel avec les Résidants, l'objectif étant de les autonomiser dans l'utilisation de cet outil.



Bilan Chiffré

Nombre de jeunes accueillis

18 jeunes ont été accompagnés durant l'année 2023. Au 1er janvier 2023, 9 jeunes étaient présents dans le dispositif. Nous en avons accueilli 9 au cours de l'année.

Depuis 3 ans le dispositif a gagné en crédibilité, notamment aux yeux de potentiels prescripteurs. De ce fait nous sommes sollicités par un nombre croissant de prescripteurs différents.

Cette année, les jeunes ont été orientés par :

- Leur mandataire judiciaire : 5

- IMPro: 2 - Association: 1

- CHS: 1

- Organisme de formation spécialisé (Alpha Plappeville) : 1

- Sessad Pro: 1

Par ailleurs, 6 demandes ont été initiées directement par les jeunes, via notre site internet.

Les entretiens individuels

Les entretiens individuels sont l'ossature permettant un accompagnement en adéquation avecles souhaits et les potentialités des jeunes. En effet, le premier entretien de diagnostic partagépermet de poser les jalons de l'accompagnement socio-professionnel avec le jeune ; et de pouvoir identifier les freins potentiels sur lesquels nous serons amenés à travailler.

Au-delà de l'entretien de diagnostic, ces différents temps d'échanges individuels permettent de mesurer l'adéquation entre l'accompagnement dispensé et le projet des jeunes accompagnés et de rediscuter des modalités, le cas échéant.

Durant l'année, nous avons effectué 936 entretiens individuels avec les jeunes.

Savoir habiter

Les missions du FJT se déclinent en trois axes :

- Accueillir
- Loger
- Accompagner

Le savoir habiter, fait donc partie intégrante de l'accompagnement dispensé au FJT et permet, par l'étayage éducatif des professionnels présents au sein de notre structure, d'accompagnerles jeunes dans l'acquisition ou le renforcement de leurs compétences locatives.

Pour se faire, nous mettons en place des actions collectives à destination de tous les jeunes logés en FJT sur différents thèmes liés au statut de locataire, notamment concernant leurs droits et leurs devoirs.

La participation des jeunes du DAVEA à ces actions permet d'une part de favoriser l'inclusionde ces derniers avec les autres jeunes et d'autre part de les familiariser avec le statut de locataire d'une manière sécurisée, la plupart des jeunes accueillis dans le dispositif étant auparavant pris en charge en institution.

Lees thèmes abordés lors des actions collectives, sont ensuite rediscutés lors d'entretiens individuels. Des visites dans les logements des jeunes sont organisées une fois par mois afinde constater leur degré d'autonomie au quotidien (tenue du logement, entretien du linge, courses alimentaires, préparation des repas...) et de réajuster l'accompagnement (faire avecle jeune, ou solliciter un service d'aide adapté) ou de réaborder certains thèmes si besoin.

En 2023, les jeunes ont bénéficier de 20 actions collectives ayant pour thème le savoir habiter portant sur des sujets tels que : l'entretien de son logement, l'utilisation d'une machine à laver, les économies d'énergie, la cuisine bon marché... Les jeunes ont adhéré à ce type d'action etont participé en moyenne à 8 actions chacun.

Nous avons constaté une amélioration de leurs compétences dans leur vie quotidienne, entreleur arrivée au FJT et leur sortie du DAVEA, en particulier sur l'aspect de l'entretien du logement, la confection des repas et les courses alimentaires.

Accompagnement à la levée des freins à l'embauche

L'objectif principal du DAVEA étant l'accès à l'emploi, nous travaillons en priorité sur la levée des freins entravant les jeunes dans leur insertion professionnelle.

Nous nous appuyons sur le diagnostic partagé effectué avec le jeune, afin d'identifier avec luises freins et proposer un accompagnement afin d'y remédier.

Les principaux freins que nous avons identifiés sont :

- Une méconnaissance au niveau de la recherche d'emploi
- Un faible niveau scolaire
- Une absence de diplôme
- Une difficulté à tenir les exigences du milieu ordinaire
- Des difficultés de santé

Afin de remédier à ces difficultés, nous nous appuyons sur des partenaires extérieurs tels que Pôle Emploi, la Mission Locale, Cap Emploi, la MDPH, des organismes de formation spécialisée (centre de Formation Alpha Plappeville, EPNAK...), les ESAT, les CMP...

Nous avons mis en place, grâce au redéploiement d'un mi-temps, des actions collectives au sein de notre espace numérique (à raison d'une fois par mois), d'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation, la création d'espace personnels

sur les sites de recherche d'emploi (Pôle Emploi, Indeed, Plateforme de l'Inclusion...).

Nous avons également organisé des simulations d'entretiens et des entreprises sont également venues présenter les métiers qu'elles proposaient.

En termes de chiffres, nous avons réalisés 10 actions collectives au sein de notre espace numérique et effectué 82 accompagnements physiques vers les partenaires.

Accès au soin

En ce qui concerne l'accès aux soins et notamment la prise en charge de souffrances ou handicaps psychiques, nous travaillons en étroite collaboration avec le Centre Médico- Psychologique dont dépend le CMP. Une infirmière s'est, en partie, spécialisée dans la prise en charge des jeunes du FJT.

Sur les 18 jeunes accompagnés, 13 sont suivis par le CMP. Sur ces 13 jeunes, 12 bénéficiaient déjà d'un suivi spécialisé avant leur arrivée au FJT. Lors de leur arrivée tout l'enjeu était d'éviter la rupture de soin. Grâce à cette collaboration avec le CMP, les jeunes bénéficient engénéral, d'un rendez-vous auprès d'une infirmière du CMP 15 jours après leur admission.

Un point mensuel est organisé avec le référent du DAVEA et l'infirmière référente afin d'apporter chacun un regard sur la situation du jeune, afin de la faire évoluer positivement.

Cet étayage médical permet de pouvoir échanger avec des professionnels sur les éventuelles difficultés qu'ils pourraient rencontrer, pour au final mettre toutes les chances du côté du jeune pour que son insertion professionnelle réussisse.

Accompagnement Vers l'Emploi

L'accompagnement vers l'Emploi est au cœur du DAVEA. Pour cela nous nous appuyons surun réseau d'entreprises qui ont des emplois à proposer, que ce soit en milieu ordinaire, via del'IAE ou en milieu spécialisé. Cela permet d'offrir une diversité de métiers, allant des espaces verts, à la restauration, en passant par la blanchisserie ou encore le bâtiment.

Quelle que soit l'entreprise, le lien entretenu avec l'employeur est primordial pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes. En effet, grâce à celui-ci nous pouvons proposer un parcours d'insertion professionnelle sur mesure et sécurisé.

Concrètement, nous accompagnons le jeune auprès de l'entreprise pour un entretien avec lefutur employeur. L'objectif étant que le jeune puisse exprimer ses besoins en termes d'adaptation de poste et que l'employeur puisse être clair sur ses attentes. Une période de stage de quinze jours, négociée avec l'employeur, permet au jeune de se rendre compte de laréalité du métier. Durant ce stage, nous sommes en lien avec l'employeur afin de pouvoir échanger sur les potentialités du

jeune et également sur les points d'améliorations qu'il y aurait à travailler. L'objectif final étant la signature d'un contrat de travail.

En fonction du profil des jeunes et de leur souhait, nous travaillons également avec des organismes de formation spécialisés comme l'EPNAK ou Alpha Plappeville dans le cas où le projet professionnel des jeunes nécessiterait une formation complémentaire.

En 2023, 11 jeunes ont quitté le dispositif : 3 d'entre eux ont intégré une formation qualifiante et 6 ont accédé à un emploi durable, ce qui représente 82% de sorties positives. Deux jeunes ont été réorientés vers une autre solution que le FJT, car le dispositif ne correspondait plus à leurs attentes.

En termes d'emploi, 3 jeunes bénéficient d'un CDI en milieu ordinaire, l'un en tant que manœuvre dans les travaux publics, l'un en espace vert et le dernier en restauration en tant que cuisinier et les trois autres ont signé un contrat en ESAT.

Sorties du dispositif

Nombre	de	CDImilieu	CDImilieu	Formatio	Réorientation
sorties		ordinaire	protégé	n	
	е			qualifiant	
n2023				е	
11		3	3	3	2

Maintien dans l'emploi

Les premiers mois passés dans l'entreprises sont décisifs ; c'est pourquoi nous accompagnons le jeune ainsi que l'entreprise afin que son intégration se déroule le mieux possible.

Pour se faire nous sommes en lien régulier (téléphonique ou dans le cadre de rencontres tripartites) avec l'employeur et le résidant, afin d'échanger sur d'éventuels points d'amélioration pour le jeune tels que :

- le savoir-être en entreprise (attitude, tenue vestimentaire, retard, absences...)
- les compétences du jeune (compréhension, adaptation du poste de travail/des horaires...).

Également d'échanger avec l'employeur sur les difficultés que rencontre le jeune, afin d'adapter, dans la mesure du possible, le poste de travail et d'instaurer une attitude bienveillante de la part de l'entreprise

Les objectifs sont de mettre toutes les chances du côté du jeune et de soutenir l'entreprise dans l'embauche d'un jeune en situation de handicap, afin que ce projet soit « gagnant- gagnant » pour les deux parties.

Le soutien dispensé au jeune et à l'entreprise a permis à 6 d'entre eux de valider leur période d'essai.

Accès au Logement

Une fois la situation professionnelle stabilisée, nous accompagnons le jeune vers un logement autonome, soit au sein du FJT, soit vers l'extérieur (Logement Social, Pension de famille...).

Nous formalisons avec les jeunes les dossiers de demande, et effectuons avec eux les visites de logement le cas échéant. En fonction de leur situation, nous sollicitons également des aides pour le quotidien, nous les orientons vers des services d'aide de droit commun, afin que leur accès à un logement autonome se passe dans les meilleures conditions possibles.

En 2023, un jeune a été admis en pension de famille. 4 jeunes ont accédé à un logement social, 4 jeunes sont restés en autonome au sein du FJT et 2 jeunes ont une demande de logement social en cours.

Accès à un logement social	Logement autonome en FJT	Demande de logement socialen cours
4	4	2

Satisfaction des jeunes

La satisfaction des jeunes suivis par le DAVEA et l'impact des actions menées avec eux sont mesurées lors d'entretiens individuels par le biais de smiley (rouge, orange et vert) afin que cela reste simple et ludique.

En ce qui concerne le DAVEA, il en ressort que 82% des jeunes sont satisfaits de l'accompagnement proposé.

Ils mettent en avant :

- L'adaptation de l'accompagnement en fonction de leurs besoins
- Le fait d'avoir un interlocuteur unique avec les différents intervenants simplifie leur compréhension des démarches à effectuer
- La vie en FJTT en compagnie d'autres jeunes
- L'auto-détermination

Conclusion et objectifs

Ce dispositif est né d'une expérimentation et d'un pari, celui de placer l'accès à l'emploi comme une priorité pour les jeunes en difficultés que nous accueillons, en leur offrant une place en logement en FJT et une place dans la société par le biais

d'un emploi. Dès lors que le jeune entre dans le dispositif il entrevoit une perspective d'insertion et peut se projeter vers un avenir positif.

Ce pari, de prime abord incertain, fonctionne depuis 3 ans. Depuis sa création nous avons développé un réseau d'entreprises, regroupant des ESAT et des entreprises telles que SOGEA, des artisans et restaurants locaux, des entreprises d'IAE, donnant l'opportunité aux jeunes de trouver un emploi dans des domaines diversifiés (Bâtiment, restauration, espaces verts, entretien...) et a permis à 19 jeunes de trouver une place dans la société via un emploi durable.

Ce dispositif atypique et s'adaptant aux profils des jeunes accompagnés, nécessite du temps. La durée moyenne de l'accompagnement est de 243 jours. Cela permet de prendre le temps de coconstruire un projet professionnel en adéquation avec les aspirations et les potentialités des jeunes accompagnés et de le soutenir grâce à l'étayage de partenaires extérieurs intervenants sur le champ du soin ou paramédical.

Le DAVEA poursuit sa dynamique pour la troisième année consécutive et nous avons réussi à transformer une expérimentation en un dispositif pérenne et reconnu aussi bien par les prescripteurs que par les entreprises avec qui nous travaillons.

La subvention accordée par la Fondation de France nous a permis de diversifier les actions menées auprès des jeunes et de poursuivre l'adaptation des actions menées aux besoins rencontrés par les jeunes.

L'objectif pour les années à venir est de maintenir cette dynamique d'insertion et de diversification de l'accompagnement et d'augmenter le nombre de places afin d'offrir des perspectives d'insertion à un plus grand nombre de jeunes.

FEE: Le service Formation Emploi et Employabilité

Ce service a été créé en 2018. Il fait partie intégrante du Service Logement Accompagné. L'employabilité peut être définie comme « Aptitude à être dans l'emploi, à y rester, à s'adapter, et à rebondirle cas échéant ». Le service FEE a accompagné les résidants suivant trois orientations qui guident son fonctionnement :

- Accompagner vers la concrétisation et la réussite des parcours de formation
- ♣ Accompagner vers l'accès et le maintien à un emploi stable
- Accompagner vers l'employabilité à travers le parcours administratif et la notion de savoir être

Ces trois objectifs représentent pour les résidants d'Etap'HABITAT des leviers d'émancipation, permettent une sécurisation de leur parcours résidentiel et contribuent à la construction de leur autonomie.

Le service FEE est composé de quatre professionnels pluridisciplinaires, dont :

- ♣ Un chargé de missions spécialisé en droit des étrangers, en charge de l'accompagnement des résidants concernant l'accès au séjour et l'employabilité administrative, du lien partenarial avec les conseils départementaux, de la problématique liée à la rupture des droits, et du maintien d'une veille juridique (droit de séjour, autorisations de travail, conditions obligatoires pour l'entrée et le maintien en emploi, etc.).
- ♣ Une éducatrice spécialisée : en charge de l'accompagnement sur le savoirêtre et du lien avec les employeurs, de l'accompagnement vers la réussite des parcours de formation, accès à l'emploi. L'éducatrice spécialisée assure également le suivi social des jeunes du dispositif appelé « Logements Accompagnés » dans le cadre de l'Intermédiation Locative.
- ♣ Une conseillère en insertion professionnelle : elle coordonne le dispositif d'insertion professionnelle Etap' Vers l'Emploi et travaille également sur la construction du projet professionnel et de l'accès à l'emploi
- ♣ Un médiateur numérique qui lutte contre l'illectronisme au sein de l'ENSS + PDN + Accès aux droits + chargé de la construction du réseau partenarial employeur

L'équipe FEE se regroupe lors d'une réunion hebdomadaire afin de pouvoir échanger sur les situations préoccupantes, de déterminer les objectifs à court et moyen termes, et de solliciter la transversalité des compétences du service favorisant une meilleure prise de décision.

L'ensemble des missions FEE se traduisent par un accompagnement individualisé, la participation à des événements extérieurs ou encore la mise en place d'ateliers collectifs au sein du FJT.

Afin d'assurer le suivi socio-professionnel des résidants, les référents de l'équipe des fondamentaux orientent vers le service FEE le jeune qui nécessite un suivi professionnel plus régulier. L'accompagnement passe alors par des entretiens individuels afin d'évaluer les besoins du jeune et de pouvoir orienter au mieux les recherches en fonction de son profil.

Le service FEE s'appuie également sur les événements proposés principalement sur le secteur de l'Euro Metz Métropole, par exemple : les forums d'emploi qui permettent de s'exercer à l'entretien professionnel en vue d'une possible embauche. L'accompagnement par un professionnel du service FEE permet de se rendre compte des capacités du résidant lors d'un entretien professionnel (vocabulaire utilisé, posture, ...) et de retravailler différentes notions avec les résidants.

En tant que professionnels du service FEE, la participation aux actions extérieures permet de rencontrer des professionnels et d'élargir le réseau partenarial.

Le service FEE a accompagné 89 résidants, 77 d'entre eux ont décroché un emploi de type intérim, CDD, CDI ou alternance.

En effet, cette réussite a été obtenue par le biais de certaines améliorations, un accompagnement plus fluide à travers une meilleure prise en charge des suivis, la mise en place d'une réorganisation au sein du service, mais également avec les différents interlocuteurs.

Le développement d'un réseau d'entreprise plus conséquent a pu permettre d'orienter au mieux les résidants dans leur projet professionnel et proposer plusieurs offres dans des secteurs d'activités variés.

Aussi, les différents liens partenariaux ont permis de proposer des ateliers sur diverses thématiques liées à l'insertion professionnelle et des accompagnements lors de forums emplois.

Par ailleurs, le service FEE a vu ses missions évoluer avec la création du dispositif Etap' Vers l'Emploi, l'ouverture d'un Cybercafé ou encore le déploiement de notre offre d'intermédiation locative.

Ainsi, nous avons la volonté d'améliorer la communication avec l'ensemble de l'équipe SLA, proposer un plus grand nombre d'ateliers thématiques, notamment liés au savoir-être en entreprise ou encore avoir une meilleure maitrise de l'orientation du public qualifié.

Pour conclure, le service FEE a su apporter un accompagnement socioprofessionnel adapté à chaque profil, qu'ils soient demandeurs d'emplois, étudiants ou en contrat partiel, malgré certaines situations administratives complexes.

BILAN QUANTITATIF

<u>Statistiques générales :</u>

Entrées	Sorties	Part de sorties vers l'emploi	Dans le dispositif
103	93	86%	10

Types de sorties :

Sorties	CDI	Alternance	CDD	Intérim	Autres
80	36	10	13	12	9
	45%	12%	16%	16%	11%

Types de sorties autres que l'emploi :

Sorties autres	Formation	Santé	Déménagement	Employabilité
13	1	3	4	5

<u>Temps d'accompagnement avant sortie :</u>

Temps d'accompagnement moyen avant sortie (en jours)	Moins d'1 mois	Entre 1 mois et 2 mois	Entre 2 mois et 3 mois	Plus de 3 mois
62	41	15	13	17
	48%	17%	15%	20%

<u>Différents profils accompagnés :</u>

Carte Nationale d'Identité	Récépissé de demande de TDS	Carte de séjour temporaire	Carte de séjour pluriannuelle	VISA Long Séjour / Etudiant
51	11	13	3	11
57%	12%	15%	3%	12%

Nombre d'entreprises d'accueil + top 3 des entreprises qui ont embauchés les personnes accompagnées :

Nombre d'entreprises d'accueil	1 ACTUA (SOVAB)	2 SYNERGIE (E- TRANSMISSION)	3 ACTION
50	8	6	4
	11%	8%	5%

Aspects de l'employabilité :

Nos résidants ont été accompagnés dans les domaines qui relèvent de l'employabilité. Il s'agit essentiellement de conscientiser nos résidants sur la question du comportement adapté au travail, la manière de se présenter à l'employeur, la sensibilisation concernant les absences et les retards, la laïcité au travail, le maintien en entreprise, le rapport salarié/employeur, l'anticipation de l'après diplôme. etc.

Accompagnement administratif (un des aspects de l'employabilité) :

Pendant l'année 2023, **225 jeunes** qui ont résidé dans nos différentes résidences ont été accompagnés auprès de la préfecture ou auprès des représentations diplomatiques des différents pays : ambassades et consulats du Royaume du Maroc, Bangladesh, Sierra Leone, Mali, Guinée Conakry, Guinée Bissau, Gambie, Côte-d'Ivoire, Congo (RDC), Cameroun, Afghanistan, Togo etc.

L'accompagnement a visé la demande de reconstitution d'état civil pour les MNA qui n'ont pas de documents d'état civil de leur pays, la demande de carte consulaire ou attestation d'identité consulaire, la demande de légalisation des documents des pièces d'identité, la démarches pour les passeports biométriques, les attestations de préfecture et les attestations de concordance ou d'individualité.

Etap'HABITAT a également accompagné à l'OFPRA et à la CNDA des jeunes qui sollicitent la protection de la France en application de la convention de Genèvesur les refugiés. Le suivi de la demande d'asile fait, Etap'HABITAT travaille avec différents partenaires et institutions. Il s'agit de l'AIEM (Association d'Information et d'Entraide Mosellane), de l'OFII, de CASAM (Collectif d'Accueil des Solliciteurs d'Asile en Moselle), de la préfecture, de l'OFPRA et éventuellement auprès de la CNDA en cas de rejet de la demande d'asile, des avocats, des traducteurs etc. Plusieurs démarches ont été effectuées auprès de la préfecture de la Moselle. L'accompagnement a consisté à signaler des situations qui empêchent la sécurisation des parcours,

Faire des différentes démarches classiques (de dépôt d'une demande de carte de séjour, de suivi du parcours récépissé /carte de séjour, de changement de statut, la procédure d'enregistrement et du suivi de la demande d'asile).

Alerter la préfecture concernant des ruptures des parcours et des droits (droit de travail, droit au logement, droits sociaux) en raison de la non délivrance des récépissés de demande d'un premier titre de séjour, des récépissés de demande de renouvellement de titre de séjour et la non délivrance des cartes de séjour.

VII. Extension de l'offre de logement en amont et en aval du logement accompagné

Intermédiation Locative (IML) et J'appart

L'IML à Etap'HABITAT c'est :

- Produire un nouveau modèle de logement/d'habitattransitoire et accompagné
- Poursuivre et consolider le travail engagé auprès des Mineurs Isolés Non Accompagnés après leur majorité sans rupture dans l'accompagnement
- ♣ Elaborer un nouveau mode d'accompagnement pour sécuriser le parcours des jeunes résidants qui sortent du FJT :
 - Soutenir la prise d'autonomie en dehors des murs du FJT,
 - o Former sur les droits et devoirs de citoyen,
 - o Veiller au maintien ou à la restauration des liens sociaux
 - Faciliter l'accès à l'ensemble des services de droit commun existants et faciliter l'ouverture à la culture, aux loisirs, etc.
 - Permettre la poursuite des études/apprentissages, la recherche d'un emploi, l'accès à une formation,
 - o Permettre l'accès au logement autonome ordinaire

Cette mission de sous-location et de « service de suite » fait partie intégrante des objectifs de travail d'Etap'HABITAT et s'inscrit dans les perspectives de l'Association car :

- ♣ Elle permet de développer l'offre de logement et de services en diversifiant les solutions possibles,
- Elle permet également un turn over utile à l'accueil du public FJT au sein des places FJT,
- ♣ Elle a du sens en termes de parcours, notamment celui des jeunes majeurs isolés étrangers.

Les Logements Partagés (LP)

	Logements Partagés
Capacité en lits	53
Nombre annuel de jours d'ouverture	365
Nombre de nuitées potentielles	19345
Nombre de nuitées réalisées	18293
Taux d'occupation*	94%

Effectif 2023	Logements Partagés		
	н	F	TOTAL
Effectif présent au 01/2023	51	0	51
Effectif* sur l'année 2023	68	0	68
Nombre d'entrées au cours de l'année	17	0	17
Nombre de sorties au cours de l'année	15	0	15

Les Logements Partagés sont des logements loués par Etap'HABITAT à des bailleurs sociaux et sous-loués à 2,3 ou 4 jeunes, ex-MNA ou jeunes bénéficiant de la Protection Internationale, issus de notre résidence Espace Pilâtre de Rozier, ou orientés par le SIAO.

La colocation permet de réduire le reste à charge des jeunes et ainsi permettre aux ex-MNA disposant d'un récépissé ou aux jeunes BPI bénéficiaires de minima sociaux de pouvoir accéder à ce dispositif.

Le public BPI est accueilli dans les logements partagés depuis 2022, Etap'HABITAT a porté un nouveau dispositif dans le cadre de l'Intermédiation Locative

L'objectif étant de proposer une solution de logement temporaire au jeunes BPI sortant de structure dédiées (CADA, CPH ou autre) afin de fluidifier ces dispositifs et d'accompagner les jeunes vers un logement autonome.

La colocation permet de pouvoir accueillir des jeunes avec un minimum de ressources (RSA ou CEJ).

Ce dispositif répond aux objectifs de travail d'Etap'HABITAT. Il permet de développer l'offre de logements et de services en diversifiant les solutions possibles.

Les candidatures sont présentées en Commission d'Attribution de Logement ou orientées par le SIAO.

Le professionnel accompagne chaque jeune dans :

- ♣ Sa prise de responsabilité en tant que sous-locataire et colocataire
- ♣ Sa capacité à se situer et à faire face à son statut de jeune majeur, de jeune professionnel et de citoyen
- ♣ Son ouverture à la vie du guartier, à la culture et aux loisirs.

La préparation à la sortie du dispositif sous-tend tout l'accompagnement :

- ♣ Gestion du budget, les charges et dépenses liées au logement
- ♣ Les droits et devoirs du locataire
- Le savoir habiter en colocation et en habitat collectif
- ♣ L'obtention de sa carte de séjour ouvrant droit aux dispositifs de droit commun (APL)

En 2023, Etap'HABITAT a augmenté son nombre de logement pour atteindre 23 logements. Cela représente en décembre 68 places. Sur l'année, 15 jeunes ont quitté leur LP pour intégrer un logement autonome (logement social, FJT) et 16 nouveaux jeunes ont intégré un logement.

L'insertion professionnelle est réalisée par le service FEE (Formation Emploi Employabilité) d'Etap'HABITAT. Ce service accompagne les jeunes pour l'obtention du titre de séjour, et parfois dans la recherche d'un emploi à l'issu de leur apprentissage quand les entreprises ne leur proposent pas de contrat de travail.

En règle générale, les 18 mois possibles de bail pour atteindre ces objectifs suffisent, la dernière étape étant l'accès à un logement autonome. Or nous constatons parfois des difficultés dans la mise en œuvre de cette dernière étape, ce qui nous amène à prolonger le bail.

Quelles sont ces difficultés ?

- La non-délivrance d'un titre de séjour : dans cette situation le jeune ne peut accéder à un logement autonome, ses droits à l'APL ne sont pas ouverts, et le prix des loyers reste un obstacle à son départ.
- Le temps: une fois l'obtention du titre de séjour, la recherche d'un logement autonome est possible. Pour accéder à un logement social, les délais peuvent aller jusqu'à 6 mois. La recherche dans le parc privé est parfois très compliquée, les propriétaires ont une méconnaissance de la garantie des loyers VISALE. Or les jeunes n'ont pas de garant physique, ce qui complique également l'obtention d'un logement.

- ♣ La situation professionnelle : malgré l'accompagnement du service FEE pour une recherche d'emploi, il n'est pas rare que les jeunes soient dans l'obligation d'accepter des missions d'intérim, ce qui fragilise leur stabilité financière.
- ♣ L'absence de petites typologies de logement sur le territoire (T1, T2)

IML Ukraine:

En 2023 Etap'HABITAT a poursuivi le développement de l'IML à destination des familles déplacées ukrainiennes.

C'est pourquoi l'Association a capté 8 logements supplémentaires en 2023.

Les familles sont orientées par le SIAO. Nous accueillons 34 personnes correspondant à 14 logements

Les objectifs de l'accompagnement sont :

- ♣ L'accès aux droits (CAF, Préfecture...)
- ♣ Apprentissage de la langue française via des cours de FLE
- ♣ Les droits et devoirs du locataire
- ♣ L'accompagnement vers l'emploi
- ♣ Le recherche de logement autonome

Ce dispositif permet aux familles de construire un projet d'installation en France si tel est leur souhait.

Les J'Appart

	J'Appart
Capacité en lits	14
Nombre annuel de jours d'ouverture	365
Nombre de nuitées potentielles	5110
Nombre de nuitées réalisées	4443
Taux d'occupation*	87%

Les J'Appart sont des logements loués par Etap'HABITAT à des bailleurs sociaux et sous-loués aux jeunes issus de nos résidences A terme, les jeunes ont la possibilité de signer un bail avec l'opérateur du logement.

L'accompagnement est le même que sur le dispositif LP.

En décembre 2023, EH est locataire de 7 logements, soit 14 places.

L'accompagnement en logement partagé est individualisé. Il est la continuité du travail vers l'autonomie réalisé au sein du FJT, avec comme support le logement et l'insertion professionnelle.

L'accompagnement dans le logement se fait de manière individuelle et collective au sein du logement, l'objectif étant la prise de conscience des droits et devoirs d'un locataire : payer son loyer, signaler un problème technique, respecter le règlement intérieur de l'immeuble, entretenir le logement, avoir des gestes écoresponsables ...

Cet accompagnement amène les jeunes à être responsables de leur logement. Cela permet un travail en lien avec les gardiens d'immeuble, les entreprises de maintenance du logement, parfois les voisins. Sur l'ensemble des logements occupés par les jeunes d'Etap'HABITAT, nous n'avons jamais été interpellés par un bailleur social pour des nuisances de quelque nature que ce soit. Les jeunes ont intégré, acquis cette notion du savoir habiter dans un collectif.

Les logement FMP

Les logements Familles Monoparentales sont situés du deuxième au cinquième étages, au bout du couloir à côté des laveries pour faciliter les déplacements et éloigner les familles des nuisances sonores du collectif.

Les logements sont constitués de deux chambres individuelles et d'espaces communs partagés par les deux familles monoparentales (salon/salle à manger et cuisine mis à dispositions par le FJT.)

Durant l'année 2023 nous avons accueilli 9 familles monoparentales.

Caractéristiques du public :

Mère seule avec un seul

enfant,

56 % de fille, et de 44% de garçon,

La moyenne d'âge est de 4 ans.

PROCEDURE D'ADMISSION:

Origine des orientations :

- CLAJJ de Metz : 2 familles

- CHRS Carrefour à Metz : 1 famille

- SIAO :1 famille - CD : 1 famille

- Démarches individuelles : 4 familles

Toutes les demandes passent par la commission d'attribution logement de l'association.

Une première rencontre au sein du FJT est organisée afin d'expliquer le projet des FMP ne notre association. (Collocation, les différents services, etc.) et ainsi d'obtenir l'adhésion de la personne à ce dispositif afin qu'elle puisse se projeter en tant que locataire et ainsi faciliter son intégration.

L'admission de la nouvelle famille monoparentale se fait entre 3 à 7 jours après la 1ère rencontre. Un accompagnement est réalisé afin de favoriser la rencontre des deux familles et d'aider à l'organisation du quotidien.

La cohabitation monoparentale favorise l'entraide, en s'appuyant sur les compétences de chacun.

L'aide et la solidarité peuvent être un appui appréciable pour les parents confrontés à un changement de vie important.

Vivre en colocation est aussi une façon de s'ouvrir à d'autres univers ou à d'autres cultures. Dans ce cadre, la colocation monoparentale permet de ne pas se retrouver seul(e) et de rompre la solitude.

L'accompagnement est soutenu par les fonctions d'accueil, d'information et de gestion locative.

En ce qui concerne l'insertion par la formation et/ou le travail, le but est de permettre aux parents isolés de se maintenir, de reprendre une activité ou de poursuivre leurs études tout en étant parent.

Pour améliorer l'accompagnement des mères avec enfant en bas âges, un partenariat est nécessaire afin de répondre a tous les besoins liés à la parentalité. Remarque : 3 naissances en 2023 au sein du FJT à rajouter au 4 de 2022

Tout ce suivi prend son sens car en réalité les familles monoparentales ont une appréhension d'accueillir ou d'élever leurs premiers enfants seules ainsi que de s'acclimater à ce nouveau rôle de parent en vivant dans un logement où une forme de colocation est nécessaire.

L'occupation de ce type de logement procure une deuxième appréhension qui est celle de partager leurs quotidiens avec une autre famille qu'elles ne connaissent pas et d'impliquer leurs enfants dans ce mode d'habitation.

Résidence Béthanie et Sainte Famille

Les équipes d'Etap'HABITAT travaillent au développement de l'offre d'habitat et notamment l'offre destinée aux étudiants. A ce jour, les agréments ne permettent de loger qu'une partie d'entre eux au sein des FJT alors que les demandes deviennent de plus en plus nombreuses.

Ces deux résidences sont conçues pour répondre à la problématique du logement des jeunes (apprentis, étudiants, ...) en proposant des services qui répondent à leurs modes de vie et leurs parcours professionnels.

Ce projet propose un nouveau modèle socio-économique du logement dans lequel le résidant est partie prenante, dans une logique d'accompagnement. Vivre dans ces résidences, c'est être sensibilisé au développement durable, à l'engagement bénévole, au bien-être social et à la bienveillance. La résidence Just Like Home est conçue pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes séjournant en court, moyen ou long séjour.

Mission sociale et Intérêt du dispositif :

- ♣ Lutter contre la précarisation des jeunes via le logement ;
- ♣ Baisser le coût du logement de 25 % en moyenne sur le territoire ;
- ♣ Réduire le reste à charges (Taux d'effort financier après les aides au logement) pour augmenter le « reste pour vivre » ;
- Faciliter la mobilité du public jeune en formation et en accès à l'emploi avec un écosystème favorable à l'employabilité;
- ♣ Œuvrer pour l'éducation et la formation au bon usage du logement, dans un souci d'économie d'énergies et de tri de déchets ;
- Sensibiliser à la solidarité, à la cohabitation et à la coopération avec pour objectif de lutter contre l'isolement et la solitude.

La résidence participative contribue à soutenir activement l'insertion des jeunes via : le Crédit Bénévole et la Bourse de l'Emploi qui traduisent la volonté d'ancrage local du dispositif. Au quotidien, le Crédit Bénévole comptabilise les heures de bénévolat réalisées par le résidant et elles seront valorisées auprès d'entreprises partenaires (exemple : bon de réduction lors de leurs achats dans des commerces) ; et la Bourse de l'Emploi participe à la socialisation et l'insertion professionnelle des jeunes grâce à la mise en relation directe avec des entreprises employeuses du territoire.

Nombre de places totales :13

La résidence Béthanie

La résidence a ouvert ses portes en octobre 2021 et peut accueillir 8 résidants, elle est localisée dans l'enceinte du domaine de Belletanche à Metz, qui comprend les EHPAD Saint Vincent et Saint Maurice.

Les résidants occupent une résidence qui accueillait les sœurs de la compagnie des filles de la Charité lorsqu'elles étaient en retraite.

La signature d'une convention de mise à disposition du lieu a permis à Etap'HABITAT, qui a engagé d'important travaux de réhabilitation et de rénovation, de proposer une résidence saine et toute équipée à des étudiants aux revenus très modérés.

Le bénévolat réalisé est divers, tel que la lecture, les temps de discussion et de partage, les promenades, des ateliers créatifs, etc.

Les étudiants sont force de proposition et peuvent organiser des activités en correspondance avec les capacités et besoins des résidants. La création et l'entretien d'un jardin partagé en permaculture, permettent de diversifier les activités de bénévolat.

Chaque colocataire est acteur de la résidence et s'implique dans son développement et son entretien par des espaces de discussions que sont les conseils de résidants et par la mise en place d'un planning de ménage en commun qui doit susciter l'adhésion de tous.

Ce mode d'habiter autrement s'entend comme une véritable nouvelle manière de vivre, comme un lieu écoresponsable, d'entraide et de solidarité intergénérationnelle. Il s'adresse à des personnes en recherche d'une qualité de vie fondée sur une dynamique coopérative, sur la création du lien social pour lutter contre l'isolement.

Les missions de l'animateur de la résidence sont :

- ♣ Gérer la proximité entre les étudiants. Être à l'écoute des besoins de chacun, faciliter l'ouverture du groupe à son environnement, s'assurer du bien-être des étudiants.
- Rôle de facilitateur dans les difficultés liées aux démarches administratives et pour des problèmes d'ordre technique.
- Rôle de modérateur si besoin, dans la gestion des difficultés liées à la vie en commun.
- Mettre en place des actions collectives.
- ♣ Informer sur les activités de la résidence ou toutes autres informations la concernant.
- → Agir comme moteur de sociabilisation en facilitant les relations avec les différents intervenants de l'EHPAD.

Nos résidants :

Le passage du Mettis devant la résidence leur permet de se rendre, sans difficultés, dans leur université.

Les résidants sont en majorité des femmes

Certains d'entre eux occupent des jobs étudiants d'environ 10h, le samedi matin pour ne pas empiéter sur les heures de bénévolat du samedi après-midi.

Les locataires sont solidaires envers les pensionnaires de la résidence sénior voisine en donnant quelques heures de leur temps aux résidants de l'EHPAD,

Nous avons décidé en accord avec la directrice des EHPAD de répartir les 8 étudiants en 4 binômes. 2 binômes par EHPAD qui interviennent simultanément dans les deux lieux.

La résidence Sainte Famille

Au mois de septembre 2022, Etap'HABITAT, en partenariat avec l'EHPAD Sainte Famille située à Montigny-lès-Metz, a proposé aux étudiants inscrits en ligne, une nouvelle résidence de 5 chambres. Dans celle-ci, contrairement à Béthanie, les chambres font partie d'une aile tout équipée de l'EHPAD. Les chambres sont d'une surface égale, d'environ 16 m². Elles sont rassemblées sur un seul et même étage comprenant également des pièces communes (une grande cuisine, des espaces détente et un espace de travail). Afin de garantir l'autonomie des étudiants, un accès privé avec badge leur est dédié.

En termes d'animation :

Les premiers mois de cohabitation, toute l'attention est portée sur la mise en route de la résidence et aux nécessaires rappels des règles de la vie en communauté (respect du voisin de chambre mais également des pensionnaires des EHPAD en évitant les activités bruyantes, à ce sujet les retours sont très positifs ; respect des consignes en matière d'entretien des locaux, de gestion de la consommation des fluides...).

L'été les activités sont essentiellement concentrées autour du jardin en permaculture. Etudiants et personnes âgées se rencontraient lors des ateliers jardinage et transmettaient leurs connaissances réciproques. Les plants ont donné beaucoup de fruits, en particulier des tomates cerises mais également des concombres, poivrons, piments, courgettes, citrouilles, choux frisés...

Une fois par trimestre est organisé un conseil de résidants, l'animatrice peut organiser un ou plusieurs conseils supplémentaires si les circonstances l'exigent (recadrage concernant les diverses tâches en commun, réorganisation du bénévolat, conciliation dans le cadre de conflits au sein de la résidence, etc.).